

Trimestriel • Juillet - Août - Septembre 2015 • N° 39 • Bureau de dépôt : Liège X

Les leçons des Missions immobilières de l'IPW

Après un premier bilan voici huit ans sur les missions immobilières de l'IPW, nous revenons sur ce sujet huit ans après sur base d'une expérience doublée. Pour rappel, les missions de l'Institut du Patrimoine wallon (IPW) sont au nombre de cinq, dans l'ordre chronologique où elles ont été confiées ou confirmées à l'organisme depuis sa création : l'assistance aux propriétaires de monuments classés menacés ; la gestion du Centre de perfectionnement aux métiers du patrimoine de la Paix-Dieu ; la valorisation de propriétés régionales classées ; enfin la promotion et la sensibilisation au patrimoine en 2005 et le conseil en réaffectation de monuments classés depuis 2008 seulement.

C'est dans le cadre de cette dernière mission, par exemple, que les collaborateurs de la Cellule immobilière de l'IPW ont conseillé voici quelques mois les autorités namuroises en étudiant de manière approfondie les diverses possibilités de réaffectation de l'église d'Harscamp, et particulièrement le choix entre le maintien d'un espace culturel comme actuellement, option finalement retenue, ou l'hypothèse d'une transformation en bibliothèque publique, qui s'est révélée impraticable. Suite à l'étude de l'IPW qui a permis au CPAS de faire le choix entre les divers projets envisagés, le processus de sa restauration a pu être lancé par les services de Philippe Defeyt (Président du CPAS) et l'église d'Harscamp bénéficiera de grandes rénovations programmées début 2016 puisque le certificat de patrimoine vient d'être délivré par l'Administration. L'ancienne église sera notamment pourvue d'un sas vitré permettant aux touristes d'admirer l'intérieur de l'édifice, comme l'a souligné *L'Avenir*.

Autre exemple : à Verviers, c'est l'IPW qui a trouvé et convaincu un investisseur privé de racheter à la Ville et de restaurer l'ancienne Maison du Prince-Évêque dont les travaux de restauration ont débuté cette année. De même à Mons, où à la demande de la Députée provinciale Fabienne Capot, l'IPW s'est penché longuement sur l'état de la maison Losseau pour aider la Province à préparer la restauration de cet espace exceptionnel qui devrait pouvoir rouvrir ses portes en septembre dans le cadre de « Mons 2015 ». Un *Carnet du Patrimoine* y sera consacré ensuite et rappellera notamment l'intervention de l'IPW lors des débuts de ce dossier, intervention discrète et par conséquent souvent oubliée par la suite...

Une autre facette peu connue des Missions immobilières de l'IPW consiste en des interventions – parfois fort lourdes – sur des propriétés classées

appartenant à la Région. Quelques exemples récents de dossiers gérés par l'IPW dans sa mission relative aux propriétés régionales sont la gestion (et les travaux d'entretien) de l'abbaye de Stavelot, les travaux en cours à l'abbaye de Villers-la-Ville, la restauration intérieure de la chapelle du Béguinage et celle des façades des Casemates à Mons, de multiples chantiers ces derniers mois à Bois-du-Luc et les dix millions d'euros investis pour le récent musée Boch-Keramis à La Louvière, les travaux en cours pour le futur Centre de la Pierre dans l'ancienne carrière Wincqz à Soignies, la restauration en cours des façades du Parlement wallon à Namur et bientôt leur éclairage, etc.

Dans le cadre de cette action sur des propriétés régionales, les investissements réalisés ou en cours sur des propriétés régionales prises en charge par l'IPW se sont élevés déjà à 35.114.000 € sur 13 biens, ceux programmés et qui seront bientôt entamés portent sur 340.000 €, et ceux encore envisagés pour un futur proche pourraient atteindre, si les budgets le permettent bien sûr, 21.000.000 € encore !

Mais l'essentiel du travail de l'IPW consiste à aider les propriétaires de monuments abîmés et menacés parce que leurs détenteurs, privés ou publics, n'ont pas les moyens de les restaurer ou de projets à concrétiser. Ici, la mission d'intervention de l'Institut s'exerce à l'égard d'un nombre réduit de biens énumérés dans une liste arrêtée par le Gouvernement et revue régulièrement. Sauver des monuments en danger peut revêtir plusieurs formes et lorsqu'un dossier est confié à l'IPW, celui-ci ne peut jamais présumer quel degré d'investissement humain il faudra atteindre pour donner un avenir à un moment classé en péril. Dans certains cas, l'Institut est confronté au silence du propriétaire, qu'il soit privé ou public. Cette attitude est souvent due à un manque de moyens financiers, à une absence d'intérêt réel pour le bien ou à une mauvaise compréhension (lors d'un achat ou d'un héritage) des contraintes liées au monument classé. S'agissant des propriétaires privés, l'intérêt pour un projet est souvent conjoncturel. Il s'agit là d'une situation qui ne touche pas que les biens menacés, mais aussi la mission de conseil en réaffectation.

En matière de pilotage de projets, il faut souvent constater que là où un investisseur privé n'est pas parvenu à monter un projet financier, il n'est pas évident qu'un organisme public y parvienne, dans l'optique d'une cession après restauration. Il faut pour cela que la Région accepte que des projets soient pris en charge par l'Institut avec le risque que la mise sur le marché ensuite ne soit pas une réussite en raison

des coûts des travaux. Si l'on se réfère au décret qui crée l'Institut, la mission de sauvetage du monument en danger serait néanmoins remplie. Par contre, son obligation de réaliser une opération blanche (qui ne coûte rien au contribuable) serait loin d'être garantie. La période difficile que la Wallonie vit en ce moment au niveau budgétaire ne contribue évidemment pas à considérer que le seul sauvetage est une fin en soi, ce qui est encore plus vrai en ces temps de disette.

Depuis quelques années, l'IPW axe son travail sur la réalisation d'études de faisabilité architecturale et financière, réalisées en interne, qui sont souvent déterminantes pour amorcer des projets de

restauration et de réaffectation concrets. Cela permet aux propriétaires de prendre la décision d'entreprendre un projet ou au contraire d'y renoncer car l'affectation envisagée n'est pas réalisable en raison soit d'un coût trop important, soit de l'impossibilité de respecter des normes légales liées à l'affectation ou soit encore de l'obligation parfois excessive de respecter l'intégrité du monument. Ces études de faisabilité couvrent non seulement les aspects architecturaux et de financements mais également ceux liés au fonctionnement et donc aux coûts de l'infrastructure après restauration. Ces coûts sont un élément non négligeable dans la prise de décision et les pouvoirs subsidiaires sont aussi demandeurs de telles informations. La plateforme « Patrimoine, Tourisme, Culture » mise en place entre les administrations et organismes publics de la Wallonie et de la Fédération Wallonie-Bruxelles a mis en évidence ce besoin, mais aussi que l'IPW restait en avance dans ce genre de travail vu l'absence d'expériences concrètes de ses collègues dans la réalisation de telles études de faisabilité.

Dans le créneau strictement économique, le secteur du Patrimoine reste le parent pauvre de l'investissement immobilier privé. Rares sont les biens classés en mauvais état, avec un potentiel souvent très



[La Lettre du Patrimoine]

relatif, qui attirent encore les investisseurs privés, qui devront de surcroît affronter des procédures que tous s'accordent à trouver trop longues par rapport à leur calendrier financier. Il aura fallu dix ans de tractations avant qu'un grand groupe immobilier wallon accepte d'investir dans et autour de la ferme d'Omalius par exemple. L'application de la réglementation sur la performance énergétique des bâtiments n'aide pas, d'autant que personne ne dispose de modèle fiable d'audit pour des bâtiments classés, au contraire des constructions neuves. Un architecte spécialisé de l'IPW propose certes aux propriétaires ses réflexions sur la question énergétique. Cela reste toutefois empirique et les coûts engendrés par les équipements rebutent eux aussi les investisseurs. Néanmoins, la nouvelle réglementation sur les subventions à la restauration intègre désormais dans les taux ce paramètre de l'investissement énergétique. Cette suggestion avait été faite par l'IPW au Ministre lors de l'élaboration de la réglementation adoptée en mars 2014.

Pour les bâtiments publics, c'est encore la combinaison de subsides émanant de plusieurs politiques qui permet souvent d'amorcer un projet. En cela, les Communes restent assez privilégiées car elles peuvent, dans la majorité des cas, opérer plus aisément cette combinaison de subsides. L'évolution budgétaire négative des Communes fait hélas déjà ressentir ses effets et le nombre de biens classés propriétés des Pouvoirs locaux dont ceux-ci veulent se débarrasser ne cesse de croître, d'autant que les capacités d'emprunt des Communes ont fortement diminué.

D'ailleurs, dans son rôle d'assistance aux propriétaires, la programmation budgétaire reste une préoccupation constante de l'Institut, surtout en cette période de disette. L'Institut accompagne donc les propriétaires dans les procédures liées à la subsidiation, établit avec eux des rétro-plannings qui leur permettent, ainsi qu'à leur auteur de projet, de bien comprendre le timing dans lequel devra s'inscrire leur dossier, et donc leur budget...

Après seize ans de travail de la Cellule des Missions immobilières, certains faits sont récurrents. L'inscription sur la liste de l'IPW ne suffit pas toujours à motiver les propriétaires à quoi que ce soit. Depuis la constitution de la première liste de biens menacés, il apparaît que certains privés, comme certains propriétaires publics d'ailleurs, sont totalement muets, ne répondent à aucune sollicitation de l'IPW ou, plus subtilement, répondent de manière polie qu'ils ont l'intention de démarrer « quelque chose », tout en n'entretenant rien. Pour ces dossiers, l'IPW est très démuné. Il ne peut pas véritablement activer la disposition du Code lui permettant d'exproprier, faute de moyens financiers et de certitudes juridiques. Désormais, ce n'est d'ailleurs même plus la difficulté juridique qui arrête mais la perspective budgétaire.

Les biens visés sont aussi fort divers, parfois très abîmés, sans grand potentiel de valorisation ou présumés trop « budgétivores » vu leur état pour que l'Institut puisse présenter d'autres arguments à son Ministre que le seul sauvetage d'un bien en danger.

Une réflexion sur la pertinence de l'inscription d'un certain type de biens et sur l'activation de certaines dispositions du Code s'impose certainement. Ne se consacrer qu'aux biens dits « exceptionnels » ou aux bâtiments ayant un certain potentiel ou répondant à une politique du Patrimoine plus ciblée en matière de sauvetage permettrait aussi aux agents de l'IPW de ne pas se disperser en consacrant trop de temps à des causes perdues que d'autres prétendent ensuite, en fanfaronnant en pure perte, être capables, eux, de régler... Plus de souplesse dans les exigences patrimoniales (de la part d'une **minorité** des autres acteurs publics) lorsque les édifices sont quasi des ruines et que l'IPW a trouvé un repreneur, d'avantage de déclassements en cas de « cause perdue » comme le préconise l'IPW, voilà encore d'autres pistes à creuser pour un bon usage des moyens publics disponibles.

Certains dossiers, on l'a dit, requièrent un investissement humain important de la part de l'Institut afin de réaliser des études de faisabilité chiffrées. Celles-ci ne peuvent se concevoir qu'avec une étude assez approfondie des besoins de restauration et d'aménagement et ce travail exige beaucoup d'investissement des architectes. Ici aussi les propriétaires sont parfois assez inconstants. Ils demandent à l'IPW de réaliser des études de faisabilité qu'ils utilisent pour montrer qu'ils mènent une réflexion sur un bien mais ils ne l'exploitent pas toujours ensuite pour lancer effectivement un projet. L'étude de faisabilité effectuée par l'IPW est certes un outil d'aide à la décision qui permet aux opérateurs de voir clair dans les budgets à investir, mais aussi dans l'ampleur du travail à entreprendre. Hélas, elle aboutit désormais souvent à l'abandon du projet faute de moyens. Autre sujet méritant réflexion...

Pourtant, et c'est là l'essentiel on l'a dit, dans plusieurs dizaines de dossiers, on constate que le travail, parfois ingrat, des agents chargés de l'aide aux monuments menacés a un effet de levier important en terme de partenariats conclus, de procédures initiées, et en terme de travaux décidés ou entamés. C'est ce que traduisent les chiffres ci-dessous.

Dans ce contexte difficile, le bilan chiffré obtenu en seize ans sur plus de 75 biens menacés est en effet assez impressionnant, avec 112.284.000 € d'investissements réalisés ou en cours, 15.692.000 € déjà programmés sur d'autres biens et, pour autant que le budget régional puisse suivre bien sûr, ce qui est un sacré défi dans le contexte actuel, 93.000.000 € d'investissements potentiels en préparation !

62 conventions ont été conclues par l'IPW depuis 1999, 17 certificats de patrimoine ont été ouverts ou relancés, 78 certificats de patrimoine ont été délivrés, 172 études ont été menées, 51 contrats d'architecte ont été conclus par des propriétaires, 14 délégations de maîtrise d'ouvrage ont été confiées à l'IPW, 57 opérations de maintenance sur des biens menacés ont été menées avec l'Administration, et surtout, au total, 98 chantiers ont été entamés par des propriétaires privés ou publics sur des monuments jusque là délaissés voire proches de la ruine. Un des

plus récents exemples est l'ancien hôtel De Clerx rue St-Paul à Liège, qui va retrouver vie bientôt après des années d'efforts de l'IPW qui ont abouti au rachat de ce bâtiment dans un bien triste état par un investisseur qui va lui rendre vie avec un des meilleurs architectes liégeois spécialiste des restaurations exemplaires.

D'autres exemples ? La maison espagnole à Soignies, la chapelle Notre-Dame du Marché à Jodoigne, le château Nagelmackers à Angleur, la ferme d'Omalius à Anthisnes, le château Le Fy à Esneux, bientôt le prieuré d'Oignies à Aiseau-Preles et le musée des Beaux-Arts à Tournai, l'ancien Manège puis bientôt la maison Lambrette et l'hôtel de Biolley à Verviers...

Au total, en seize années d'activité, la direction des Missions immobilières de l'IPW a donc généré, mené elle-même ou accompagné, tant sur des monuments menacés que sur 15 propriétés régionales (et sans même parler des chantiers de la Paix-Dieu, dépendant d'une autre Direction), un total de 148 millions € de chantiers achevés ou en cours, auxquels devraient pouvoir s'ajouter à moyen terme d'autres chantiers actuellement en programmation pour un total de 16 autres millions €, soit 163.000.000 € d'investissements réalisés, en cours ou programmés sur 85 monuments, auxquels pourraient encore théoriquement pouvoir s'ajouter à plus long terme – si les budgets régionaux le permettent – d'autres investissements en cours de montage pour un total supplémentaire de 114 autres millions !

Répétons une fois de plus dans ce journal qu'environ 60 % du budget du Patrimoine sont consacrés aux subsides pour les travaux de restauration (soit environ 25 millions € par an), qu'1 million € de travaux génère 16,5 emplois directs dans la construction, et en plus, 8,2 emplois indirects soit près de 25 emplois par million de travaux... Quand on pense qu'à chaque million de subsides Patrimoine s'ajoutent 1,5 million € de travaux non subsidiés par le Patrimoine, et donc que les 25 millions € de subsides annuels correspondent à 62 millions € de travaux annuels, on atteint le chiffre non négligeable de 1550 emplois annuels (dont 1000 emplois directs dans le secteur de la construction et 550 emplois indirects dans les autres secteurs) : le moins que l'on puisse dire est que les résultats atteints en seize ans par la quinzaine d'agents des Missions immobilières de l'IPW sous la direction de Corinne Roger auront non seulement sauvé ou amélioré fondamentalement quelque 85 monuments dans des conditions toujours difficiles, mais aussi fameusement contribué à maintenir l'emploi dans les entreprises wallonnes de la restauration.



Cette année encore, les Journées du Patrimoine emmènent les 12 et 13 septembre 2015 les visiteurs à la découverte d'un peu plus d'un siècle riche en transformations. Ces dates charnières balisent en effet deux événements majeurs pour la future Wallonie : la signature du traité d'Utrecht en 1713, qui en fixe la frontière sud, et la révolution qui, en 1830, propulsa la Belgique sur la scène européenne. Cette période est aussi une époque de mutations profondes : indépendance des États-Unis d'Amérique, Révolution française, épopée napoléonienne, etc., dans un contexte repensé par les philosophes et savants des Lumières. En 1713, nos régions sont divisées entre territoires autonomes (principautés de Liège et de Stavelot-Malmedy, duché de Bouillon) et anciens « pays » placés sous l'autorité autrichienne. Le calme que connaît le XVIII^e siècle après le tourbillon du siècle précédent n'est pourtant que de courte durée et les révolutions de la fin du siècle inaugurent la période française (1792-1815). Jusqu'à ce que, tirant un trait sur les ambitions de l'Empereur, la défaite française à Waterloo intègre nos régions dans le giron du royaume des Pays-Bas (1815-1830).

En prélude aux Journées de septembre, voici un avant-goût, arbitraire et non exhaustif, des activités proposées durant le week-end patrimonial. En cette année de bicentenaire de la bataille de Waterloo, les sites liés de près ou de loin aux événements de 1815 sont particulièrement mis en valeur en province du **Brabant wallon** (hameau de l'Empereur, dernier Quartier général de Napoléon, musée Wellington ou circuits thématiques). Ceci n'éclipse cependant



Hélicine - Ophelissen. Église abbatiale © Edmond Vandercammen

« D'un monde à l'autre, 1713-1830 », une 27^e édition

des Journées du Patrimoine haute en couleur

pas d'autres lieux comme les abbayes d'Heylissem à Hélicine ou du Valduc à Beauvechain, œuvres de l'architecte-phare du néoclassicisme dans nos régions, Laurent-Benoît Dewez, ou d'autres initiatives, dont les visites guidées consacrées à Laurent Delvaux, sculpteur officiel de la Cour des Pays-Bas autrichiens, à Nivelles.

Le passage des troupes napoléoniennes en **Hainaut** est également au cœur des visites proposées (reconstitution d'un bivouac napoléonien à Ham-sur-Heure, exposition consacrée à la bataille de Jemappes à Mons, etc.). Mais le XVIII^e siècle fut également une période d'essor industriel, en témoigne par exemple la machine à feu de Bernissart qui vient d'être restaurée. Témoin unique de la mise au sec des galeries des mines de charbon, elle livrera ses secrets lors de visites commentées. Ce siècle et le début du suivant ont également conservé le souvenir de grands architectes actifs en Hainaut notamment. François de Cuveillés, né à Soignies, est de ceux-là. Cet architecte et ornemaniste, mis à l'honneur à l'Académie de musique de Soignies, a même laissé hors de nos frontières des réalisations inscrites au patrimoine mondial de l'Humanité. À Tournai, c'est l'œuvre de Bruno Renard, architecte communal, qui signa également le Grand-Hornu, qui est présentée au fil d'un circuit. Dans un autre registre, deux circuits guidés aborderont, par exemple, les refuges d'abbayes à Mons ou les monuments funéraires des tailleurs de pierre au Vieux-Cimetière de Soignies. Et une conférence donnée le samedi au château de Thoricourt à Silly lèvera à sa manière le voile sur la personnalité controversée du comte Mercy-Argenteau, diplomate et espion autrichien dans la France de Marie-Antoinette.

En province de **Liège**, quelques demeures de prestige témoignent encore aujourd'hui du faste de cette période, tels les châteaux d'Avionpuits et de Lavaux à Esneux, le château de Waroux à Ans, ceux de Marchin ou de la Sauvenière à Huy. Cette ville propose également à ceux qui le souhaitent d'emprunter un circuit partant à la découverte des intérieurs baroques d'édifices néoclassiques. Parmi les nombreuses activités prévues durant le week-end à Liège, citons, à titre d'exemple, la « Réception sans façon » à l'hôtel d'Ansembourg. Et à Malmedy, c'est



Silly - Thoricourt. Château de Thoricourt © Château de Thoricourt

au tour de la maison Villers, exceptionnel témoin de l'architecture patricienne malmédienne du premier quart du XVIII^e siècle restauré depuis peu, d'ouvrir ses portes pour des visites guidées. À Modave, un circuit emmène les visiteurs entre eau et châteaux au gré des châteaux de Modave, Tharoul, Belle-Maison ou Vierset. Une autre promenade abordera également le patrimoine de Spa au travers de l'architecture si particulière de ses glaciers. Pour les amateurs de patrimoine industriel, la ville de Verviers constitue un très beau point de départ pour appréhender l'essor industriel de nos régions. Le patrimoine rural se découvre enfin au travers d'une sélection de fermes datant du XVIII^e siècle émaillant le territoire de Villers-le-Bouillet, avec comme point de départ le château d'Oultremont.

La province de **Luxembourg** ne manque pas de monuments des plus intéressants, accessibles durant le week-end. On peut pointer l'église Saint-Pierre de Melreux à Hotton et ses décors polychromes. Tout récemment restaurés, ces derniers sont inscrits au patrimoine exceptionnel de Wallonie. À Marche-en-Famenne, c'est entre autres au tour d'un circuit des châteaux d'emmenner les visiteurs à la découverte du patrimoine local. Les amateurs de marbres wallons, et notamment du marbre rouge tiré d'une carrière d'Humain, assez proche somme toute de celle d'où provient le fameux marbre rochefortois de Saint-Remy, pourront découvrir de remarquables exemples du travail de ce matériau de prestige dans le quartier abbatial et la basilique de Saint-Hubert.

La commune d'Assesse, en province de **Namur**, recèle également quelques belles demeures, telles que le château de Vivier l'Agneau ou celui de Wagnée. Une promenade dans le domaine Saint-Roch, à Couvin, permet également de découvrir le berceau de la métallurgie couvinoise. Aux châteaux d'Assesse s'en ajoutent bien d'autres, comme ceux d'Émines ou d'Ostin à La Bruyère. Et pour les amateurs, des stucs de la célèbre dynastie des Moretti seront également visibles à Namur, à l'hôtel de Veyder. Dans cette même ville, le musée des arts décoratifs et la chapelle des Bateliers, formant le futur pôle culturel des Bateliers, restent des monuments exceptionnels à plus d'un titre.



Liège - Liège. Hôtel d'Ansembourg. Cliché M. Verpoorten © Ville de Liège

À la riche programmation labellisée « D'un monde à l'autre, 1713-1830 » s'ajoutent cette année une soixantaine de sites hors-thème ouverts, comme le reste des activités accessibles tout le week-end, gratuitement. Ces derniers sont listés dans la brochure éditée comme de coutume pour l'occasion où certains sites repris dans la thématique européenne ciblant le patrimoine industriel sont en outre clairement signalés par un sigle particulier. Dans ce registre s'inscrit par exemple l'ouverture du Centre Keramis à La Louvière.

En pratique

Cette année, les Journées du Patrimoine se veulent accessibles à tous ! En collaboration avec l'asbl Access-i et le ministère de l'Action sociale, le programme des Journées rassemble treize sites certifiés et des visites adaptées. Le détail de ces activités est disponible dès le 15 août sur les sites Internet d'Access-i (www.access-i.be) et des Journées du Patrimoine. Les biens ouverts sous ce label sont le dernier Quartier général de Napoléon à Genappe, le hameau de l'Empereur et le mémorial 1815 à Braine-l'Alleud, la collégiale Saint-

Barthélemy, le Grand Curtius mais également la Maison de la Métallurgie et le musée de la Vie wallonne, tous quatre à Liège, l'abbaye de Stavelot, le musée des Arts anciens du namurois, le musée du Masque à Binche, le musée rural à Hussignies, celui de Mariemont à Morlanwelz ou le château de Seneffe.

La brochure reprenant l'ensemble des activités proposées peut être commandée auprès du Secrétariat des Journées du Patrimoine (rue Paix-Dieu, 1b à 4540 Amay • tél. +32 (0)85/27 88 80 • fax : +32 (0)85/27 88 89 • info@journesdupatrimoine.be) ou téléchargée sur le site www.journesdupatrimoine.be ou au numéro vert 1718 de la Région wallonne.



Abbaye de Gembloux. Retouche Architectur © Tour des Sites

« Lumière d'un siècle »

Cette année, la soirée inaugurale aura pour écrin l'abbaye de Gembloux. Un spectacle son et lumière en vidéo-mapping est accessible gratuitement sans réservation les vendredi 11 et samedi 12 septembre 2015 à 21h30, 22h et 22h30. Rendez-vous Passage des Déportés, 2 à 5030 Gembloux.

Du côté des classements et des subsides récents

En cette année de bicentenaire de la bataille de Waterloo, le périmètre de protection du site du champ de bataille vient d'être étendu. Une surface de 451 ha s'ajoute au classement initial. Celle-ci porte la protection du site à 986 ha se rapprochant ainsi de la zone historique des combats en reprenant dorénavant dans le classement la zone des combats franco-prussiens exclue de la loi spéciale de protection de 1914 pour des raisons historiques. Le site se trouve en outre sur la liste indicative des biens qui pourraient à l'avenir bénéficier d'une reconnaissance en tant que patrimoine mondial de l'Humanité. Indépendamment de cette extension de classement, le site de la bataille est au cœur du projet international de recherche

archéologique « Waterloo Uncovered ». Ce projet qui a connu une première phase en avril et en connaîtra une seconde cet été vise à disposer d'une vision plus précise encore du déroulement des combats au travers des traces matérielles laissées sur le champ de bataille.

Placé sur la liste de l'Institut du Patrimoine wallon, l'hôtel de Clercx à Liège bénéficiera d'une subvention d'un peu plus de 840.000 €. Celle-ci s'inscrit dans le cadre de travaux de restauration des façades, des toitures et de la cage d'escalier de cet hôtel du XVIII^e siècle situé rue Saint-Paul. Le projet de restauration vise à recréer une surface commerciale

au rez-de-chaussée, fonction présente dès la fin du XIX^e siècle, et d'aménager les étages pour abriter un centre de séminaire et d'hébergement.

Le hameau de Vervoz à Clavier vient enfin de bénéficier d'un classement en tant que monument et ensemble architectural. Ce hameau, composé de bâtiments des XVII^e et XIX^e siècles (château et dépendances, anciennes fermes, forge, maison du forgeron et chapelle néogothique, éléments reliés par des murs à joints vifs exemplatifs de cette technique), était classé en tant que site et inscrit à ce titre sur la liste du patrimoine exceptionnel de Wallonie, une protection que vient renforcer le classement actuel.

Ce 11 octobre 2015, le Centre des métiers du patrimoine ouvrira ses portes !

L'Institut du Patrimoine wallon ouvre les portes du Centre des métiers du patrimoine « la Paix-Dieu » à Amay le dimanche 11 octobre 2015 de 11h à 18h.

Une rencontre avec les formateurs, artisans du patrimoine, ainsi que les partenaires actifs dans le domaine. Une occasion de découvrir leurs savoirs et savoir-faire et d'en apprendre plus sur l'offre de formations spécialisées, théoriques et pratiques destinées aux professionnels des secteurs de la construction et du patrimoine : métiers du bois, de la pierre, décor, techniques spéciales, etc. ainsi que sur les différentes activités pédagogiques de sensibilisation au patrimoine et à ses métiers.

Au programme : démonstrations de métiers, ateliers et visites guidées du site (entrée gratuite).

En collaboration avec la Maison du Tourisme Hesbaye et Meuse et l'Union des Artisans du Patrimoine.



Centre des métiers du patrimoine « la Paix-Dieu » :
rue Paix-Dieu, 1b à 4540 Amay • +32 (0)85 410 350
infopaixdieu@idpw.be • www.paixdieu.be
[facebook.com/CentrePaixDieu](https://www.facebook.com/CentrePaixDieu) & twitter.com/CentrePaixDieu

Chéneau – assemblage et mise en œuvre des feuilles de zinc (FARCC n° 01.0414.02.01)

NB : Cette fiche conseil est une approche synthétique de la thématique. Elle ne peut donc, en aucun cas, être considérée comme exhaustive et doit être lue avec la prudence qui s'impose. Dans tous les cas, celle-ci doit être confrontée à la réalité de l'intervention *in situ* et à la philosophie de la restauration. Le SPW ne peut être considéré comme responsable des interprétations liées à cette fiche.

L'ensemble des FARCC est téléchargeable gratuitement sur le site : <http://dgo4.spw.wallonie.be/dgatlp/dgatlp/Pages/Patrimoine/Pages/Farcc/default.asp>.

• Mots-clés :

Cuivre, rivet, inox, zinc, couple galvanique, soudure, dilatation, recouvrement, compatibilité, membrane.

• FARCC associées :

01.0412.01.01 Ardoises naturelles – crochets de pose Inox

01.0412.02.01 Ardoises naturelles – spécifications produit

01.0812.04.01 Sous-toitures – spécifications produit et mise en œuvre

01.0513.05.01 Voligeage – spécifications produit et mise en œuvre pour les ardoises naturelles

• Historique :

La feuille de zinc laminée telle qu'on la connaît aujourd'hui est apparue dans le bassin liégeois au début du XIX^e siècle. L'évolution des procédés industriels permet d'obtenir, aujourd'hui, des zincs purs à 99,995 %.

Les zincs pré-patinés de teinte anthracite sont apparus à la fin des années 1970 et au début des années 1990 pour la teinte « quartz ».

• Documents techniques associés :

- NIT 184, Couvertures par feuilles et bandes en matériaux cuivreux, CSTC, 1992.
- NBN EN 12056-3 Réseaux d'évacuation gravitaire à l'intérieur des bâtiments – Partie 3 : système d'évacuation des eaux pluviales, conception et calculs.
- DTU 40.41 (NF P34-211-1, septembre 2004) : couvertures par éléments métalliques en feuilles et longues feuilles en zinc.
- DTU 40.5 (NF P36-201, novembre 1993) : travaux d'évacuation des eaux pluviales – Partie 1 : C.C.T.
- J.-L. LABEYE, *Cours de zinguerie théorique et pratique à l'usage des patrons et ouvriers*



Pose d'un tapis en caoutchouc protégeant l'ensemble du bac de corniche © SPW



Stockage et déchets de découpe d'ardoises dans le chéneau non protégé ! © SPW

- *zingueurs*, Éditions De Boeck, 1952.
- H. CHARLENT, *Traité de couverture et d'évacuation des eaux pluviales*, Éditions Dunod, 2000.
- Ouvrages de couvertures, ouvrages communs, fascicule technique, C.C.T.P, Ministère de la Culture (France), août 2011.

• Bref aperçu de l'état des connaissances actuelles :

Le calcul du dimensionnement de la section de la descente d'eau utile à l'évacuation des eaux de pluie est basé sur la projection **horizontale** du pan de toiture. La règle la plus courante et la plus simple est : 1 m² de projection horizontale de la couverture est égal à 1 cm² de section du tuyau de descente.

Le tableau ci-dessous reprend les caractéristiques principales utiles des différents matériaux utilisés en couverture patrimoniale. On y trouve également les

matériaux dont le contact direct avec, entre autres, le cuivre sont à proscrire, notamment à cause du couple galvanique et/ou l'incompatibilité chimique.

De manière générale et étant donné l'évolution technologique des composants des panneaux agglomérés, contreplaqués, composites, de particules, etc. et notamment l'inconnue sur l'influence que peuvent avoir les colles utilisées, et les vapeurs de celles-ci, dans leur environnement proche, le principe de précaution veut que l'on exclue leur utilisation au profit de bois massifs compatibles.

La longueur maximum de la feuille de zinc sera de 15 m si la largeur développée est ≤ à 500 mm et de maximum 12 m pour une largeur développée > à 500 mm pour autant que les extrémités soient libres et que le tracé soit rectiligne.

Métal	Densité	Point de fusion	Coeff. dilatation	Contacts interdits avec
Cuivre	8,92	± 1084 °C	1,7	Bois : essence à PH très acide : cèdre Métaux : acier, aluminium, zinc, acier galvanisé Autres : ciment
Plomb	11,35	± 327,5 °C	2,9	Bois : acajou, chêne, châtaignier, teck Métaux : acier galvanisé, aluminium, acier non galvanisé, zinc Autres : ciment, plâtre standard, chaux, goudron
Zinc	7,00	± 419 °C	2,2	Bois : chêne, châtaignier, red cedar, douglas, bouleau, mélèze Métaux : cuivre, acier, plomb Autres : ciment, plâtre, chaux

Aide à la prescription :

Avant la mise en œuvre du système d'évacuation des eaux pluviales, un examen complet de l'état du pied de couverture est nécessaire avec vérification préalable des pentes en pied de toiture.

Lorsque le support est en bois, une analyse complète de l'état sanitaire des sous-couches et structures est obligatoire. Toutes les pièces abîmées, pourries, seront remplacées. Étant donné l'ambiance confinée de la structure porteuse, un traitement fongicide/insecticide de l'ensemble des boiseries sera opéré.

Le biocide mis en œuvre sera compatible avec les éléments métalliques utilisés. Le support doit être robuste et permettre de se déplacer sans risque de rupture.

Une main-d'œuvre qualifiée, démontrant une expérience prouvée dans le domaine est exigée.

Les feuilles de zinc seront marquées, permettant de contrôler l'origine et les caractéristiques de celles-ci. Elles seront stockées au sec et hors sol.

La pente idéale à imprimer au chéneau, vers la descente E.P., est de 5 mm/m. Toutefois pour des raisons esthétiques, et parfois techniques, celle-ci peut être ramenée à 2mm/m. En dessous, il faut évaluer la possibilité de multiplier les descentes d'E.P. aux endroits les plus opportuns. Les contre-pentes sont strictement proscrites ainsi que la pose horizontale.

Une membrane d'interposition (désolidarisation) de type textile non tissé, sera systématiquement appliquée entre la feuille de zinc et son support excepté aux niveaux des soudures éventuelles sur une trentaine de cm.

Les feuilles de zinc naturel auront une épaisseur minimum de 0,8 mm (8/10). Elles seront façonnées à la plieuse.

La gestion des mouvements liés à la dilatation du zinc, 2,2 mm/m, nécessite une attention particulière, plus spécialement aux extrémités de l'ouvrage. En cas de positionnement en butée, un espace libre de 5 à 10 mm doit être laissé entre le chéneau et l'élément architectural. On privilégiera le raccord à la descente E.P. via un moignon, ou amorce, plus étroit que le tuyau de descente, solidaire du chéneau, pour assurer les différents mouvements thermiques.

Le système de fixation du chéneau en pied de toiture se fera selon le principe du pli rabattu et patte d'agrafure d'une épaisseur de 6 mm (6/10), à trois trous, permettant les mouvements de dilatation.

Préalablement à l'assemblage, la zone de recouvrement (30 à 35 mm) sera parfaitement dégraissée et nettoyée à l'aide d'acide chlorhydrique.



Au centre, soudure habituelle en fond de chéneau et à droite, soudure habituelle pour les relevés de chéneau © SPW

Pour de vieilles feuilles de zinc à restaurer, le nettoyage à l'acide sera suivi par le passage d'un fin papier de verre. Ensuite un étamage des deux parties doit être pratiqué avec le plus grand soin. Contrairement au cuivre, dont l'assemblage mécanique est réalisé par rivetage, celui de deux feuilles de zinc se fera par pointage.

La brasure est réalisée à l'aide d'un fer à souder dont la masse sera adaptée à l'épaisseur des feuilles : min 350 g pour ép. < 1 mm et 500 g pour ép. > à 1 mm. Le maintien de la bonne température du fer est primordial, l'opération se fera à l'abri du vent et de l'humidité.

La brasure assurera, par capillarité du métal d'apport (Pb 60 %, Sn 40 %), le rôle fondamental d'étanchéité. La pénétration du métal d'apport sera de minimum 20 mm pour les raccords horizontaux et 10 mm pour les raccords verticaux. Le cordon de soudure sera composé de « vaguelettes » espacées de maximum 2 cm. Elles seront perpendiculaires au sens du recouvrement et seront « tirées » vers la feuille supérieure. Les défauts tels que fissures, soufflures, inclusions, etc., entraîneront le refus du travail.

Si la longueur du chéneau est telle qu'il est nécessaire d'installer un joint de dilatation, son positionnement se fera obligatoirement sur le haut de la pente.

Lorsque l'ensemble du système d'évacuation des eaux de pluie sera terminé, une réception technique à l'aide d'un tuyau d'eau sera faite. L'écoulement sera parfaitement fluide et aucune stagnation d'eau ne sera tolérée.

En partie basse, au niveau de l'évacuation, un petit « trop-plein » sera réalisé.

Dans l'hypothèse où le calcul du diamètre utile de la descente d'eau de pluie aboutit à un diamètre trop important, ne permettant pas une évacuation optimale des eaux, on multipliera le nombre de descentes E.P. afin d'assurer la meilleure évacuation possible.

Les descentes E.P. seront circulaires et droites d'une épaisseur de 0,8 mm. L'emboîtement entre chaque élément sera de 50 mm et permettra la dilatation de ceux-ci. Dans le cas où des coudes sont nécessaires, notamment pour contourner des éléments architecturaux, ceux-ci seront courbes, les assemblages à onglet seront refusés.

Les crochets de fixation des descentes E.P. se feront exclusivement dans les joints de la maçonnerie par un système à vis. Le tuyau sera écarté du mur d'une distance minimum de 2 cm.

L'ensemble des ouvrages d'évacuation sera parfaitement protégé contre d'autres opérations de chantier, entre autres les nettoyages par hydro-grésage ou autres. Aucun percement, déchirure, écrasement, cabossement des feuilles de cuivre ne sera toléré. Toute pièce dégradée sera intégralement remplacée à la charge de l'entreprise.

Fiche coordonnée par Jean-Christophe SCAILLET,
SPW / DGO4 / Patrimoine /
Direction de la Restauration du Patrimoine /
Cellule d'appui et contrôle technique

Le chaînon manquant

Le chantier de l'aménagement du centre du visiteur dans le moulin de l'abbaye de Villers-la-Ville et d'un nouveau circuit de visite a connu une phase significative ce mardi 23 juin 2015. Un des éléments principaux du parcours a pris place au-dessus de la route régionale traversant le site. Une passerelle d'acier et de bois s'insère entre les vestiges des arcades de la pharmacie détruite suite à un accident routier en octobre 2013. Il s'agit d'un maillon essentiel reliant le jardin de la pharmacie sur la colline à l'ancienne infirmerie située de l'autre côté de la route, où commence la visite des vestiges de l'abbaye.

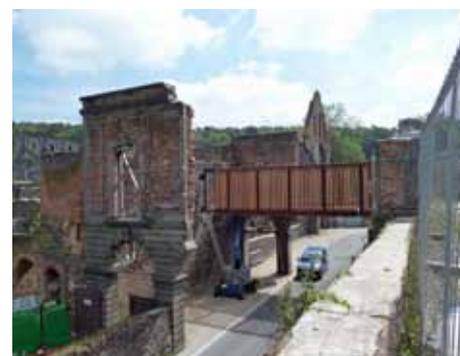


© IPW

La structure répond aux exigences de stabilité et de sécurité routière. Elle a été dessinée pour s'intégrer au mieux au sein des parties de façade subsistantes tout en portant l'attention à sa perception après le remontage des arcades. En effet, lors du démontage consécutif à l'accident, l'ensemble des pierres ont été répertoriées, numérotées et stockées en vue

d'une reconstruction à l'identique. La désignation d'un auteur de projet devrait avoir lieu dans les prochains mois.

Les travaux se poursuivront jusqu'à la fin de l'année 2015. Les aménagements, cofinancés par les fonds européens FEDER, permettront de découvrir l'abbaye



© IPW

sous un nouveau jour dès l'ouverture de la prochaine saison touristique.



L'orgue de l'église Sainte-Lucie à Mortroux (commune de Dalhem)



Photo G. Focant © SPW-Patrimoine

L'orgue de l'église Sainte-Lucie à Mortroux (commune de Dalhem) a vraisemblablement été construit à la fin du XVII^e siècle pour l'église des prémontrés à l'abbaye de Beurepart, aujourd'hui église du Grand Séminaire à Liège. Acquis par le curé de Mortroux en 1807, l'orgue est mis en place en 1809.

Le buffet de l'orgue sort résolument de l'ordinaire par son style rococo symétrique : façade concave largement ouverte, compartimentée en trois champs de tuyaux de façade, de neuf tuyaux chacun. Le tout est complété par deux volets peints en grisaille sur toile, attribués à Berthollet, représentant des groupes d'anges et d'angelots, chanteurs et musiciens. Il est surmonté d'une structure ajourée, elle-même surmontée d'un pot à fleurs. L'orgue est à deux claviers et pédale accrochée de 21 jeux dont la plupart des tuyaux est du XVIII^e siècle.

Classé comme monument le 30 juillet 1991, l'orgue est le seul instrument retraçant l'évolution de la facture d'orgues dans nos régions de la fin du XVII^e au milieu du XX^e siècle. Grâce au concours de la Fondation Roi

Baudouin, il fait l'objet d'une étude historique et technique en 1992. Cette dernière a mis en évidence la grande valeur organologique de l'instrument.

C'est en 2001 que l'orgue est inscrit sur la liste des biens confiés à l'Institut du Patrimoine wallon afin d'aider la Commune essentiellement dans le montage financier et les aspects administratifs du projet. Ainsi, une convention ayant pour objet d'affecter l'orgue à des activités culturelles et culturelles est signée en 2003 par la Commune de Dalhem, maître de l'ouvrage, le Conseil de la Fabrique d'église Sainte-Lucie, l'Académie de Visé et les associations Art et Orgue en Wallonie et Tempus Musicale. La mise à disposition de l'orgue à des activités d'intérêt collectif aboutit à l'obtention de 80 % de subsides à la restauration du Patrimoine.

La restauration de l'orgue est entreprise en début d'année 2012 par la manufacture d'orgues Thomas à Ster-Francorchamps. Suite à la mise au jour en cours de chantier d'un tuyau historique dans le plancher de la tribune, le diapason initialement prévu au cahier des charges doit être revu pour correspondre à celui découvert. Les peintures en grisaille sont restaurées par Emmanuelle Job de l'Institut royal du Patrimoine artistique (IRPA). En août 2014, l'orgue réintègre enfin les murs de l'église Sainte-Lucie fraîchement repeinte et dont l'éclairage et le système de chauffage sont adaptés pour l'occasion.

La restauration de l'orgue est aussi un dossier particulier en ce sens que l'Institut a prospecté pour associer le privé au montage financier, puisque la Commune n'avait pas les moyens de couvrir la totalité de la part propriétaire. En effet, la Commune intervient pour un montant de 25.000 €, la Province de Liège à concurrence de 10 % du montant subsidiable des travaux de restauration et le Ministre en charge du Patrimoine accorde un taux d'intervention de 80 % de ce même montant. Pour trouver les fonds manquants, l'IPW a fait une recherche de sponsors. Avec la collaboration de Prométhéa asbl, un mécénat



Photo G. Focant © SPW-Patrimoine



Photo G. Focant © SPW-Patrimoine

est obtenu auprès de la Fondation Schoonbroodt pour un montant de 7.500 €. Parallèlement, le dossier est soumis au comité de patronage de l'IPW et aboutit à l'engagement de la Fondation ING Belgique dans le financement du projet, à hauteur de 20.000 €. Enfin, Credibe s.a. de Bruxelles et Martin's Brugge de Genval accordent respectivement 1.815 € et 1.500 € pour boucler le budget.

Spiennes : une extension de classement pour une meilleure adéquation avec l'UNESCO

Le site minier de Spiennes, situé à 6 km au sud-est de Mons, occupe deux plateaux crayeux séparés par la vallée de la Trouille, affluent de la Haine. Le bas-plateau dit de Petit-Spiennes ou Pa d'la l'iau (par-delà l'eau), situé sur la rive gauche, et le plateau de la rive opposée, dit Camp-à-Cayaux. La topographie du site, étant donné que la craie et le silex y affleurent directement, a certainement favorisé la découverte du gisement par les Néolithiques. Les conditions géologiques variables ont largement conditionné l'accès au silex et les méthodes d'exploitation de celui-ci. Le site se présente en surface comme une vaste étendue de prés et de champs, jonchée de millions de silex taillés. Le caractère extraordinairement caillouteux de la rive droite du site a été reconnu de tout temps. En effet, les plans mentionnent ce

lieu sous le nom de Camp-à-Cayaux ou Champ-aux-Cailloux. En sous-sol, le site est un immense réseau de galeries reliées à la surface par des puits verticaux creusés par l'homme au Néolithique afin d'exploiter le silex.

Par arrêté ministériel du 1^{er} avril 2015, les minières néolithiques de silex et les vestiges paléolithiques de Spiennes, ainsi que les témoins de l'extraction du silex à l'époque historique ont été classés comme monument et site, en raison de leur intérêt historique, archéologique, scientifique, technique, social et paysager.

Ce récent arrêté complète l'arrêté ministériel du 7 novembre 1991 qui classait déjà comme monument

les témoins de l'activité de l'exploitation du silex sous le Champ-à-Cailloux, à Spiennes et comme site, l'ensemble formé par le Champ-à-Cailloux. Il répond de manière adéquate à un souci de cohérence avec l'inscription des minières néolithiques de silex de Spiennes sur la liste du Patrimoine mondial de l'UNESCO, en date du 30 novembre 2000.

En effet, le site des minières de Spiennes illustre deux périodes significatives de l'évolution humaine : le Paléolithique, période des chasseurs-cueilleurs, et le Néolithique, époque des premiers agriculteurs, et, en particulier, l'émergence, dès le Néolithique moyen, de complexifications sociales et économiques de la société.



© SPW

Des vestiges enfouis témoignent de l'extraction du silex et de sa transformation sur place, de l'habitat et de certaines techniques sépulcrales du Néolithique. Ces vestiges attestent l'ancienneté de l'occupation par l'homme dans nos régions, en l'occurrence au Paléolithique inférieur et moyen.

Mais le site comporte également des vestiges témoignant de l'exploitation du silex au XIX^e siècle, à savoir : carrière de pierres à fusil et exploitations du silex pour les faïenceries. De même, il témoigne de l'exploitation de la craie phosphatée.

Il recèle, en outre, des vestiges archéologiques d'autres périodes, tels que le Bronze final et La Tène, un cimetière du haut Moyen Âge ainsi que des vestiges des lignes de défense de la Trouille établies au début du XVIII^e siècle. Les comblements crayeux des puits d'extraction du silex ont également permis une très bonne conservation des ossements humains et fauniques ainsi que des outils en os et bois de cerf, ce qui est plutôt exceptionnel en Moyenne Belgique.

Les minières à silex préhistoriques répertoriées en Wallonie sont assez rares. Vu la taille du site, la durée de sa fréquentation, la variété des techniques utilisées pour son exploitation, et sa conservation exceptionnelle, les minières de Spiennes sont probablement les plus intéressantes. Elles sont les seules à comprendre un habitat associé à leurs activités, qui leur est contemporain.

En effet, elles sont représentatives de l'utilisation de nouvelles technologies témoignant de l'ingéniosité humaine et de l'amplification et la généralisation de ces techniques à partir du Néolithique moyen. L'authenticité et l'intégrité de ces techniques sont garanties par le fait que les minières ont été rebouchées sitôt l'exploitation achevée. Les profondeurs atteintes par ces exploitations ainsi que l'exploitation de dalles de plusieurs centaines de kilos sont remarquables de ce point de vue. Ces techniques minières sont représentatives de celles

mises en œuvre sur les sites miniers néolithiques en Belgique et en Europe.

De plus, le site des minières néolithiques de silex de Spiennes constitue un témoignage exceptionnel sur le mode de vie néolithique et sur l'organisation sociale des communautés investies dans l'extraction et la taille du silex à Spiennes. Les vestiges ont conservé leur authenticité et leur intégrité étant donné l'absence d'occupation significative du plateau après son exploitation au Néolithique. La conservation intégrale de vestiges liés à la taille du silex et surtout de la conservation de l'habitat des mineurs à l'époque Michelsberg est extrêmement rare. L'enceinte de Petit-Spiennes est le seul habitat fortifié associé à un site minier de la même période en Europe.

Par ailleurs, le site des minières de Spiennes témoigne de processus physiographiques présentant un grand intérêt scientifique. L'aire de Petit-Spiennes comprend les vestiges de trois nappes fluviales incisant le paysage depuis 440.000 ans. L'étagement des terrasses est représentatif de l'évolution du paysage au cours de la période comprise entre 450.000 et 250.000 ans. Les terrasses de Petit-Spiennes et Mesvin ont été enfouies sous les loess qui en ont permis la préservation et en garantissent l'authenticité. En Wallonie, la terrasse supérieure dite de Pa d'la l'au constitue l'un des trois seuls sites antérieurs au Salien (avant 380.000) et le plateau de Petit-Spiennes comprend trois des 22 sites majeurs de plein air du Paléolithique moyen.

Enfin, le site des minières de Spiennes présente un grand intérêt paysager, en complément des intérêts archéologique et social. Il constitue, en effet, une trouée verte préservée en grande partie de l'industrialisation au sud du bassin de Mons. La préservation du paysage de la vallée de la Trouille permet d'appréhender les intérêts archéologique et social du site, de visualiser sa découverte par les populations du Néolithique et de comprendre le développement des différentes zones minières. L'habitat en hauteur et le point de vue paysager à partir de celui-ci permettent de

comprendre le contrôle exercé par la population Michelsberg sur la minière de Spiennes et le territoire environnant. Le paysage tel que préservé actuellement, notamment en ce qui concerne les prairies, assure la conservation du site archéologique.

Le classement qui fait l'objet de l'arrêté ministériel du 1^{er} avril 2015, s'appuie sur les données issues des fouilles archéologiques effectuées depuis le classement de 1991. Cette extension du classement englobe

l'intégralité des vestiges néolithiques relatifs à l'extraction et à la taille du silex, ce qui n'était pas le cas jusqu'à présent. L'enceinte néolithique Michelsberg, habitat des mineurs, y est reprise afin de permettre une compréhension globale du mode de vie et de l'organisation sociale des populations investies dans cette activité.

Le site classé s'étend désormais vers le nord en direction du village de Spiennes, afin de protéger les zones d'exploitation dont l'existence a été révélée par les minières et fosses néolithiques repérées à l'occasion de l'installation d'une conduite de gaz en 1992. Il en va de même pour les puits et ateliers en place, localisés lors de la construction d'une habitation au Camp-à-Cayaux en 2005, pour les structures à flanc de vallée également localisées en 2005 dans le talus du Camp-à-Cayaux, ainsi même que pour divers indices d'exploitations souterraines trouvés à Petit-Spiennes en 2003. L'extension vers le sud et l'ouest vise à incorporer les zones d'extraction repérées lors de prospections pédestres des archéologues, en 1990. Il s'agit en particulier des pentes qui devaient constituer le long de la vallée de la Trouille, des zones d'extraction privilégiées par les populations néolithiques.

Grâce à l'extension de son périmètre, l'ensemble classé est devenu cohérent et complet, similaire au périmètre UNESCO en incorporant les vestiges témoignant de l'utilisation du silex et de la craie à des périodes allant du Paléolithique à l'époque historique. Le classement s'étend ainsi à la nappe de Mesvin, rattachée au Paléolithique moyen où l'industrie Levallois est bien développée, aux vestiges de l'exploitation du silex au XIX^e siècle pour la production de pierres à fusil et pour les besoins des faïenceries, ainsi qu'à l'exploitation des craies phosphatées du Camp-à-Cayaux.

Baudry ROLAND,
1^{er} Assistant



Fig. 1 - Dinant, vue du chevet de la collégiale © SPW

À l'exception des réfections menées aux voûtaisons et toitures dès le XV^e siècle et aux façades extérieures aux XIX^e et XX^e siècles, la collégiale Notre-Dame de Dinant (fig. 1) conserve globalement son apparence de style gothique primitif. Les récents travaux de restauration menés au chevet du transept sud suite à l'incendie d'un bâtiment voisin ont permis au Service de l'Archéologie du SPW, Province de Namur, d'entreprendre une étude archéologique globale du secteur, en sous-sol et en élévation (fig. 2). Une collaboration étroite avec la Direction de la Restauration (dossier suivi par Lambert Jannes) et l'auteur de projet (Ir. Paul Wery), a permis d'intégrer les données apportées par l'étude à la réflexion sur la restauration et mise en valeur. Ces données tiennent essentiellement en deux points. D'une part l'identification des éléments probants d'une phase ancienne de construction et d'autre part la documentation de la « chapelle des anglais ».



Fig. 2 - Dinant, collégiale : échafaudages montés autour de la chapelle des Anglais © SPW

La chapelle d'une Compagnie de marchands londoniens à la collégiale de Dinant

Une phase antérieure à l'édifice du XIII^e siècle

Une phase de construction antérieure à l'église du XIII^e siècle a en effet été reconnue dans l'emprise très limitée de l'opération préventive : le mur qui ferme actuellement le transept sud est bâti sur un mur antérieur, auquel est lié un niveau de sol situé 140 cm sous le niveau actuel et une chapelle rayonnante équipée d'une banquette et d'un lavabo (fig. 3).

L'édifice est mentionné dès le IX^e siècle comme abbatale. Mais aucune observation archéologique ne renseigne sur les états antérieurs au XII^e siècle, auquel est rattaché (datation par le style) un portail conservé en élévation au nord du vaisseau (Deleau 2009). La documentation historique signale qu'en 1227, un important pan de rocher tombe sur le sanctuaire, ce qui nécessite d'importants travaux. Plusieurs études récentes menées sur base de la taille des pierres (Doperé et Piavaux 2010) et sur le style de différents éléments du transept et du chœur (Baudry 2014, Deleau 2009) tendent à envisager une reconstruction en plusieurs phases, avec le maintien en place de certains pans de murs conservés d'une phase antérieure qui précéderait de quelques années seulement l'accident.

Les découvertes archéologiques permettront de revoir ces questions et soulignent dans tous les cas l'immutabilité de la localisation des parties orientales de l'édifice, ramassées contre le rocher, à l'aboutissement de la rue d'origine romaine (rue Petite, Verbeek 2011a). L'agrandissement vers la Meuse intervient sans doute en parallèle avec l'augmentation de la surface de la ville qui s'opère au XIII^e siècle dans cette même direction (création de la rue Sax et de nouveaux îlots vers la Meuse, voir Verbeek 2011b).

Le complexe de la Compagnie d'Angleterre

Après les reconstructions du XIII^e siècle, le chevet reste équipé d'une chapelle rayonnante, sous l'appui de la verrière de la première travée du déambulatoire. Cette chapelle est à la base du réaménagement tardif du complexe « des Anglais ». L'organisation primitive de ce complexe a été mise en évidence par l'examen des élévations et du sous-sol. Ce dispositif comprenait : une sacristie d'un niveau (rez), rapportée à l'arrière de l'angle formé par le transept et le chœur ; au-dessus de la sacristie, une tribune haute, ouverte vers le transept par l'ancienne baie éclairant le chevet du transept (arc brisé) ; derrière sacristie et tribune, une chapelle rayonnante ouverte sur le déambulatoire du sanctuaire, mise en évidence uniquement par ses traces négatives en élévation et ses fondations en sous-sol. Cette chapelle est arasée dans le courant du XIX^e siècle lorsqu'est aménagé le presbytère. La chapelle ouvre vers le chœur d'une part, et vers la sacristie d'autre part par le truchement de deux très larges baies d'un niveau surmontées chacune d'un arc surbaissé. Un lavabo, aménagé dans un des gouttereaux et sans doute hérité de l'ancienne



Fig. 3 - Sondage dans le sous-sol de la chapelle des Anglais : mur d'une chapelle antérieure à l'édifice gothique et lavabo liturgique © SPW

chapelle médiévale, forme le seul équipement repéré. Un décor peint non figuratif souligne l'architecture, tant dans la sacristie que dans la tribune et dans la chapelle rayonnante. La tribune était en outre parée de motifs décoratifs plus grands (figurant des dais ?) au-dessus des consoles. Tous les décors sculptés y ont reçu une peinture polychrome (fig. 4).



Fig. 4 - Traces de polychromie sur le décor sculpté © SPW

La tradition historiographique situe la construction de la « chapelle des Anglais » directement après le sac de la ville de Dinant par les troupes bourguignonnes en 1466, soit au cœur des campagnes de reconstruction de la ville. Une étude héraldique ancienne (Del Marmol, 1896) identifie l'association des blasons présents au règne d'Édouard IV (1460-1500). L'analyse archéologique a tenté de vérifier cette datation. L'étude dendrochronologique, menée par le laboratoire de dendrochronologie de l'IRPA (P. Fraiture, S. Cremer), offre des résultats mitigés. Les premières observations menées sur les enduits peints (E. Degroote, IRPA) et la taille de la pierre (F. Doperé) ne remettent pas fondamentalement en cause une datation dans la seconde moitié du XV^e siècle mais il est actuellement difficile, sur base d'arguments

Les Nouvelles de l'Archéologie

archéologiques, d'être plus précis. On évitera à tout le moins d'évacuer trop vite l'hypothèse d'une construction juste avant 1466, et une restauration après le sac.

Le complexe de la Compagnie d'Angleterre est un geste fort posé dans la collégiale. C'est la seule chapelle dédiée que celle-ci contient. Le dispositif est volumineux et son décor riche. Sa localisation, directement face à une des deux portes d'accès de la collégiale (à l'ouest du bras nord du transept) montre à quel point importe l'aspect ostentatoire.

Le décor héraldique, aux références exclusivement anglaises - et londoniennes en particulier - réfère à la Compagnie d'Angleterre, puissante organisation marchande dinantaise liée au commerce, vers Londres, du laiton travaillé dans la ville. La chapelle se doit de refléter le rôle et la place de la Compagnie dans la cité. L'intervention menée au chevet de la collégiale permet en tout cas de repenser son statut exact dans le contexte de la reconstruction après le sac.

Marie VERBEEK et Carole HARDY

Bibliographie :

DEL MARMOL F., *Tribune particulière de l'église collégiale Notre-Dame à Dinant* dans *Annales de la Société archéologique de Bruxelles*, 10, 1896, p. 225-233.

HAYOT E., *Histoire de la collégiale Notre-Dame*, Bruxelles, 1952.

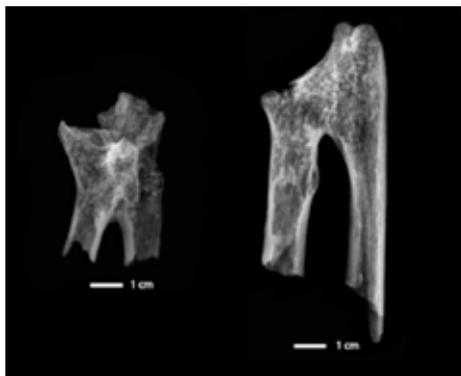
BAUDRY A., *Dinant. Synthèse de l'analyse archéologique du chœur et du transept de la collégiale Notre-Dame (première moitié du XIII^e siècle)* dans *Bulletin Monumental*, 172-2, 2014, p. 154-157.

DOPERÉ F. ET PIAVAUX M., *La taille à la broche linéaire verticale. Un nouveau repère chronologique pour l'architecture médiévale de la région mosane* dans CARVAIS et al. (dir.) *Édifice et Artifice, Histoires constructives*, Paris, 2010, p. 531-539.

VERBEEK M., *Deux maisons romaines à la place Patenier à Dinant : premières structures d'un vicus pressenti dans Romeinendag-Journée d'Archéologie romaine*, 2011, p. 147-150 (Verbeek 2011a).

VERBEEK M., *Place Patenier à Dinant : forum, place du Marché, place des Fontaines* dans *Archaeologia Mediaevalis. Chronique-Kroniek-Chronik*, 34, 2011, p. 130-134 (Verbeek 2011b).

Une analyse anthropologique particulière pour les squelettes de Virton (province du Luxembourg)



Radiographie des coudes de l'individu 48 © H. Déom

Le Service de l'Archéologie du Service public de Wallonie (DGO4, direction extérieure d'Arlon) a effectué des fouilles préventives sur la Grand-Place de Virton en automne 2012 afin d'assurer l'enregistrement d'éléments archéologiques importants avant sa rénovation. La place a été aménagée au début du XIX^e siècle, à l'emplacement de l'église primitive et de l'ancien cimetière paroissial. La nouvelle église Saint-Laurent a été bâtie légèrement en contre-haut de la nouvelle place. Les anciennes sépultures ont été extraites pour être acheminées dans le nouveau cimetière. Le site a été fortement érodé par ces travaux de démolition. Il ne restait bien souvent que le tracé négatif des fondations du bâtiment religieux souligné par la présence de quelques tombes oubliées.

Ceci a eu un impact sur l'état de conservation des ossements mis au jour : ils sont globalement assez fragmentés et plutôt incomplets. Cela implique également que les individus retrouvés sont loin de représenter un pourcentage significatif de la population enterrée et le lot ne permet pas l'établissement d'un véritable profil démographique. L'étude anthropologique a ainsi estimé que 68 individus ont été mis au jour durant cette opération d'archéologie préventive. Ils correspondent aux différentes catégories d'âges d'une population. Une vingtaine de squelettes montrent divers indices pathologiques et quelques marqueurs de stress. Comme la reconnaissance des pathologies ne repose pas principalement sur la préservation des os crâniens et pelviens ou sur des mesures, l'étude a été orientée et poussée dans cette direction.

Diverses affections dentaires ont été repérées. Quant aux pathologies osseuses, ce sont l'arthrite, l'arthrose et d'autres maladies articulaires qui sont particulièrement visibles sur les vertèbres. Diverses lésions périostéales, blastiques et/ou lytiques ont été repérées sur les os longs de plusieurs individus. Certaines, accompagnées de remaniements osseux, correspondent à un traumatisme cicatrisé tandis que d'autres suggèrent l'occurrence d'infection (périostite, ostéomyélite), de maladie métabolique (rickets) ou de tumeur.

Un cas peut être mis en exergue. Il s'agit d'un jeune adulte âgé d'environ 25 ans d'après les dents et la clavicule fusionnée au niveau médial. Cet individu (us 48) présente une synostose radioulnaire proximale bilatérale, c'est-à-dire que les os de ses deux avant-bras (radius et ulna) sont fusionnés tout près du coude. Cette anomalie est congénitale et rare, ce qui représente un grand intérêt pour la recherche paléopathologique. Il s'agit également du seul cas archéologique connu à ce jour en Belgique. À l'échelle mondiale, on en relève une quinzaine pour quelques centaines de cas cliniques rapportés. L'étiologie de cette condition n'est pas clairement identifiée au niveau médical mais elle se présente presque toujours au niveau proximal et en pronation (comme ici). Les sujets atteints montrent généralement des problèmes pour écrire, dessiner et tourner le poignet (pronation-supination).

Coude gauche de l'individu 48 bloqué en flexion © H. Déom



Le caractère congénital des ossements observés chez l'individu 48 est révélé par l'apparence plutôt caractéristique des épiphyses et par des radiographies mettant en évidence une connexion interne entre les cavités médullaires. Parallèlement, au moins un des coudes de 48 était bloqué dans une position de flexion, limitant davantage les mouvements. Des plages polies (éburrations), correspondant à une atteinte dégénérative des articulations (arthrose), indiquent que le sujet conservait tout de même un certain degré de mobilité au niveau des coudes.

En bref, l'étude ostéologique des restes humains de la Grand-Place de Virton montre que malgré le petit nombre d'individus mis au jour en 2012, de très intéressantes données ont pu être collectées.

Hélène DÉOM

Les *Journées d'Archéologie en Wallonie* se dérouleront du 18 au 20 novembre 2015 au Centre culturel des Roches à Rochefort. Près de 60 communications aborderont l'actualité des études et des fouilles réalisées en 2014 et 2015. Cet événement est organisé par le Service public de Wallonie en collaboration avec la Ville de Rochefort. Des informations supplémentaires sur le programme et les modalités d'inscription sont disponibles, à partir de la fin du mois septembre, sur le site : <http://www.dgo4.spw.wallonie.be/colloques>.

© SPW



Fouilles préventives sur le site de l'ancienne sucrerie d'Ath



Mur exhumé en 2009 © SPW-DGO4-Hainaut I

En 2009, lors de l'assainissement du site de l'ancienne sucrerie d'Ath, un mur imposant avait été relevé par le Service de l'Archéologie du Service public de Wallonie en province de Hainaut et interprété comme appartenant probablement au ravelin de la fortification hollandaise (XIX^e siècle). À cette maçonnerie s'accrochaient les murs de soutènement d'une plate-forme destinée à une grue à vapeur utilisée durant la première moitié du XX^e siècle. Outre ces découvertes, il était évident que le site recelait d'autres vestiges appartenant aux divers ouvrages externes aménagés tant sous le règne de Louis XIV par Vauban que durant les siècles qui ont suivi jusqu'au rétablissement de ces éléments durant le régime hollandais. Le projet de constructions d'immeubles à appartements tant du groupe Atenor que de la société Thomas & Piron à cet endroit nécessitait donc une fouille préventive. Celle-ci a été menée du 26 janvier au 26 février 2015 par le Service de l'Archéologie du Service public de Wallonie en province de Hainaut.

Après l'évaluation du site sous forme de longues tranchées réparties tous les 10 m sur l'ensemble des parcelles, trois secteurs ont fait l'objet de vastes décapages. Dans le premier de ces secteurs, l'équipe archéologique a dégagé des constructions appartenant vraisemblablement à un bâtiment industriel relativement récent. Dans la partie la plus septentrionale, à proximité du mur observé en 2009, les divers aménagements mis au jour ont complètement

renouvelé les interprétations émises précédemment. En effet, le mur qui semblait dater de la fortification hollandaise est en réalité un équipement industriel lié à la sucrerie installée à cet endroit entre 1871 et 1950. Cette maçonnerie s'appuie sur un mur plus ancien, doté d'une face parementée avec un léger fruit au

nord qui pourrait correspondre à la limite de l'ancien fossé maintenu ouvert après la démolition des ouvrages externes de la fortification hollandaise en 1852 et ce, avant le creusement du canal Ath-Blaton entre 1864 et 1865. Après l'agencement du canal, la base du mur a été remblayée et la partie en élévation a structuré la parcelle au moins jusqu'en 1881.

Le troisième secteur a livré deux ensembles de vestiges : d'une part, ceux de la place d'armes rentrante avec réduit aménagée à l'est de la demi-lune du front situé entre les bastions de Hainaut et Bourgogne et, d'autre part, une construction postérieure de type industriel, vraisemblablement un silo à betteraves.

La place d'armes semble avoir été construite durant le premier quart du XVIII^e siècle. À cette période, les dirigeants des Pays-Bas autrichiens font exécuter de nombreux perfectionnements à la place forte réalisée par Vauban entre 1668 à 1674. Lors du siège de la ville en 1745 par les troupes françaises, les abords de la porte de Mons et donc le quartier actuel de la sucrerie, connaissent de fortes destructions. Après ces événements, Louis XV fait démanteler quelques places fortes afin de ruiner la barrière élevée contre la France dès 1715. Tous les ouvrages externes de la fortification d'Ath sont démolis. Ils seront relevés entre 1816 et 1824 par les Hollandais sous la direction du baron



Détail des piédroits des baies du module d'accès à la place d'armes © SPW-DGO4-Hainaut I

Krayenhoff. La place d'armes mise au jour sur le site de la sucrerie semble témoigner d'une récupération des fondations de l'époque autrichienne par les bâtisseurs hollandais. L'ouvrage comprend deux fossés qui dessinent un angle de 140° et sont limités sur chaque segment par deux murs parallèles. Le tronçon occidental a été dégagé sur toute sa longueur, soit 42 m. L'autre a été observé sur près de 18 m.

Du côté septentrional les murs du fossé sont renforcés par des contreforts disposés tous les 5,20 m. Leur socle, réalisé en pierre calcaire, est chaîné au mur. La partie supérieure présente le départ de deux arcs de décharge façonnés en brique. Quelques indices laissent à penser que ceux-ci ont pu être édifiés notamment lors de la réoccupation hollandaise.

Au nord-est, un module est annexé au fossé occidental. Celui-ci comprend un couloir d'accès vers le fossé et est bordé d'une petite pièce ayant vraisemblablement servi de magasin à poudre. Une grande partie de ces aménagements semble dater de l'époque hollandaise comme en témoignent, entre autres, les remarquables pierres de taille qui forment les chaînes des piédroits des baies.

Un couloir d'accès assez étroit a été ajouté au sud-ouest du tronçon méridional du fossé. Cet ajout est peut-être associé au couvrement des deux segments de fossé par une voûte en plein cintre. Seul le tronçon oriental a conservé aujourd'hui cette couverture. La voûte repose sur les arcs de décharge des contreforts, déjà arasés. Elle serait donc postérieure au démantèlement des fortifications hollandaises. La fonction de cet aménagement n'est pas encore élucidée. Par contre, il est évident que par la suite la section de fossé qui a gardé aujourd'hui sa couverture a été reconvertie en citerne. Pour ce faire, un mur est venu fermer la construction à l'intersection des deux segments de fossé. Un caniveau en brique arrivant du sud-ouest se déverse dans cette citerne par le biais d'une ouverture pratiquée dans le mur de fermeture. Un second caniveau passe au-dessus de la voûte. Ces derniers agencements sont clairement à mettre en relation avec la sucrerie implantée à la fin du XIX^e siècle.

Isabelle DERAMAIX et Adrien DUPONT



Vue aérienne de la place d'armes © SPW-DGO4-Hainaut I

[Les Nouvelles de l'Archéologie]

Le Centre des métiers de la pierre à Soignies : sous le béton, les pierres de la grande scierie

En janvier 2015, une opération archéologique a été menée à Soignies, dans l'ancienne Grande Carrière Wincqz où le Centre des métiers de la pierre verra bientôt le jour. L'intervention était localisée dans la grande scierie qui hébergera le futur atelier des tailleurs de pierre. Ce bâtiment, millésimé de 1843, est doté d'une imposante cheminée qui trahit déjà le recours à la machine à vapeur.

La mission a consisté en la surveillance du démontage de la dalle de béton, posée dans le bâtiment au cours des années 1980, lorsqu'il servait d'entrepôt. S'en est suivi le dégagement des vestiges industriels conservés sous celle-ci, leur enregistrement et le relevé complet des structures. Ce travail a également offert aux auteurs de projets les informations nécessaires quant aux endroits privilégiés pour la pose des futures gaines techniques avant le recouvrement définitif des vestiges et la pose du nouveau béton de sol. Une zone de vestiges sera recouverte d'une surface modulable, à l'initiative des aménageurs, qui permettra de les présenter au public lors d'évènements futurs.

La dalle de béton a permis une conservation remarquable du sous-sol du bâtiment et les vestiges ont été dégagés sans trop d'entrave. L'opération archéologique était appuyée par une source historique détaillée décrivant le fonctionnement d'une autre scierie de pierre, également propriété de Monsieur P.-J. Wincqz, l'usine des « Trois-Planches ». Cette source offre des mesures précises, une description des éléments constitutifs de la machinerie et de son mode de fonctionnement, ce qui s'avère être un apport bien utile dans le cas de la grande scierie où tous les éléments hors sol ont disparu.



Détail d'une armure de scierie © SPW

Installées dans les angles de la moitié nord de l'édifice, deux paires d'armures de scierie se font face ; ces armures sont des bâtis en fonte qui soutiennent le châssis porte-lames. Leur plan et leur élaboration générale sont identiques mais chaque armure a connu des évolutions, des réparations et modifications qui traduisent leur histoire et leur adaptation à la matière première à débiter. Chacune se compose à ses extrémités de quatre socles de fonte, figés dans la pierre, sur lesquels s'appuient les colonnes formant le bâti. Entre ces colonnes est posé un dallage de grandes pierres bleues ; une pente est créée afin

d'évacuer vers des caniveaux extérieurs l'eau et le sable utilisés lors du sciage. De part et d'autre du dallage et longeant les socles de fonte se trouve le négatif des rails qui permettaient le déplacement des chariots supportant les blocs de pierres : depuis la zone d'extraction, les chariots pénètrent dans les armures via les baies en arc qui rythment les pignons du bâtiment. Il y a trois ouvertures par côté, deux de taille identique vers les armures et une troisième plus large : des négatifs de rails y ont aussi été observés mais pas de trace d'armure à cet endroit. Ces voies servaient-elles à acheminer les matériaux nécessaires au fonctionnement de la scierie (sable), ou encore le combustible destiné à la machine à vapeur ?

Au centre du bâtiment, entre les armures, l'espace est occupé par la machinerie proprement dite mais les différents arbres, bielles, poulies et manivelles qui se trouvaient hors sol n'ont pratiquement laissé aucun vestige. Par ailleurs, cette zone a été fortement remaniée, une grande citerne en béton y a été creusée, des vannes, des tuyaux et quelques caniveaux ont été installés dans de solides massifs de briques. Une importante cavité, assez étroite, suggère qu'une roue d'un diamètre important (+/- 2 m) y était en fonction, sans doute maintenue dans les élévations en briques qui l'enserrant où a été observé un aménagement creux qui devait accueillir un axe de rotation. Cette roue intrigue et il n'est pas possible à l'heure actuelle de savoir si elle fait partie d'un mécanisme hydraulique antérieur à l'utilisation de la vapeur (on sait que ce type d'énergie a été utilisé dans l'usine des « Trois-Planches ») ou si activée, par une courroie ou une bielle, elle fait partie du moteur à vapeur.



L'emplacement présumé de la roue avec à l'arrière l'aménagement pour fixer l'axe de rotation © SPW

Une autre découverte, assez énigmatique au moment de la rédaction de ces lignes, occupe pratiquement un quart de la surface du bâtiment : deux demi-cylindres parallèles et espacés d'1,60 m, longs de 10 m pour un diamètre d'ouverture d'1 m, construits en briques sur chant avec des parois élevées en briques réfractaires. Ceux-ci débouchent, au niveau du pignon est du bâtiment, chacun sur une sorte de chambre rectangulaire beaucoup plus profonde qui se prolonge hors de la scierie. Des vestiges



d'arcs voutés observés dans le pignon sont sans doute le témoin de la couverture de cette chambre. À la différence des demi-cylindres, l'action du feu se distingue clairement sur les briques des deux chambres, ce qui suppose l'emplacement de foyers destinés à alimenter les chaudières placées dans ces sortes de berceaux en brique.

Enfin, un puits, se trouvant entre les deux armures situées côté est, a été exploré par Olivier Vrielinck (Dir. Archéologie) et Luc Funcken (Dir. Géotechnique). D'une section carrée étroite en surface (0,95 m de côté), le conduit du puits abouti à 4 m de profondeur sur une voute en brique (4,20 m x 3,60 m) qui surmonte une cavité, taillée dans la roche, profonde de 18,50 m. L'usage de ce puits est antérieur à la scierie et il faut vraisemblablement l'associer au front de carrière qui jouxte le bâtiment au nord-est, servant peut-être à l'exhaure. La construction des armures de scierie au-dessus de cette cavité, auxquelles peuvent être associés les vestiges d'une probable pompe à eau, en connexion par une galerie avec le puits, suggère que dans un second temps, le puits a servi de réserve d'eau dont il ne faut rappeler la nécessité dans le processus de sciage de la pierre.

Ces quelques lignes résument bien peu les nombreuses surprises qui ont accompagné la fouille du sous-sol de la grande scierie. Si les sources écrites permettent de restituer le schéma de fonctionnement et les activités en surface, le sol regorge de bien des zones d'ombre. En effet, de nombreuses structures, ouvertures, canalisations se développent sous le bâtiment et se prolongent hors de celui-ci. Les prochaines étapes de réaménagement du site seront l'occasion d'autres surveillances et fouilles archéologiques qui permettront de compléter les données et répondre à certaines questions.

Nicolas AUTHOM



Exploration du puits © SPW

LIVRE

À PARAÎTRE À L'OCCASION DES JOURNÉES DU PATRIMOINE

D'UN MONDE À L'AUTRE

LE PATRIMOINE WALLON DU 18^e SIÈCLE À 1830
AU TRAVERS DE QUARANTE PERSONNALITÉS



Redécouvrez le patrimoine architectural bâti au 18^e siècle et avant la révolution de 1830 au travers de la vie de quarante personnalités liées de près ou de loin à celui-ci :

- les commanditaires : grands seigneurs, gens d'Église ou entrepreneurs ;
- les bâtisseurs : architectes, fournisseur et artisans ;
- les gens de passage : compositeur, gouverneur, militaires, écrivain...

Un ouvrage collectif rédigé par les historiens, architectes et historiens de l'art de l'IPW, sous la direction de Freddy Joris.

295 pages, 170 illustrations

15 €

Renseignements

Internet : www.idpw.be

Email : publication@idpw.be

Téléphone : 081 23 07 03 ou 081 65 41 54



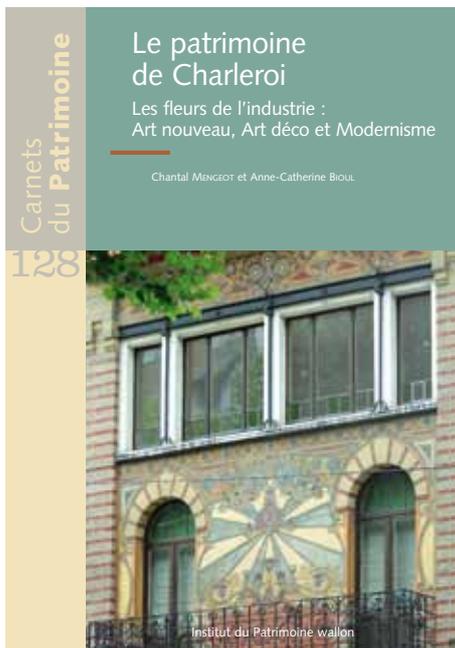
Charleroi se dévoile dans un « Carnet du Patrimoine »

À travers ce parcours, les auteurs ont tenté de montrer l'étroite relation entre le monde industriel et l'évolution de l'architecture en pointant quelques bâtiments-phares, pour la plupart classés. Même s'ils sont actuellement protégés, certains n'en sont pas moins toujours en attente d'une reconversion.

C'est la raison d'être de ce *Carnet* destiné à Charleroi, dont le passé, difficile à identifier, ne ressurgit pas de

manière évidente. Il y existe bel et bien un patrimoine architectural. Puisse cet ouvrage donner l'envie de flâner de découverte en découverte, à la rencontre de talentueux architectes et de leurs commanditaires.

Chantal MENGEOT et Anne-Catherine BLOU, *Le patrimoine de Charleroi. Les fleurs de l'industrie : Art nouveau, Art déco et Modernisme* (Carnet du Patrimoine, 128), Namur, IPW, 2015, 64 pages, 6 €.



Sortie d'un « Études et Documents » consacré à l'archéologie des bâtiments

Cet ouvrage contient les actes d'un colloque international consacré à l'archéologie des bâtiments qui s'est tenu à l'Université de Liège les 9 et 10 novembre 2010. Ces journées d'échanges, placées sous la Présidence belge du Conseil de l'Union européenne, étaient organisées par le Département du Patrimoine de la Direction générale opérationnelle de l'Aménagement du territoire, du Logement, du Patrimoine et de l'énergie (DGO4) du Service public de Wallonie (Belgique), avec le soutien de l'ICOMOS Wallonie-Bruxelles et l'ICOMOS International. Le colloque visait à faire le point sur la pratique de l'archéologie des bâtiments, à promouvoir les échanges, la recherche, la reconnaissance et la visibilité de cette discipline au niveau international et à démontrer son rôle essentiel dans le cadre de la conservation et de la restauration du patrimoine



bâti. Ce livre, destiné à tous ceux qui étudient, gèrent, conservent et restaurent le patrimoine bâti, rassemble la majorité des synthèses présentées à cette occasion, soit vingt-quatre contributions originales, livrées par des spécialistes allemands, anglais, belges, français, luxembourgeois et suisses, ainsi que le contenu des panneaux exposés en complément des conférences.

Caroline BOLLE, Geneviève COURA et Jean-Marc LEOTARD, *L'archéologie des bâtiments en question. Un outil pour les connaître, les conserver et les restaurer* (Études et Documents. Archéologie, 35), Namur, SPW, 2014, 390 pages, 40 €.

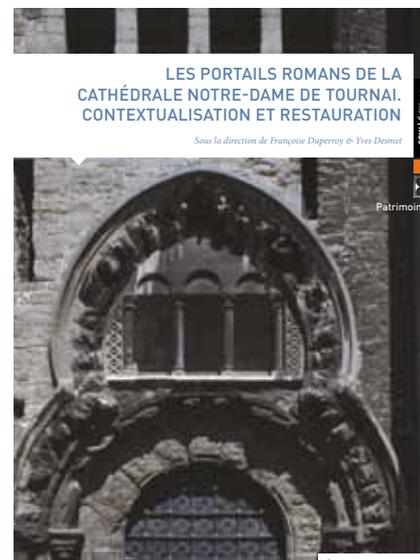
Actes du 1^{er} colloque scientifique international consacré à la cathédrale de Tournai

L'étude des portails médiévaux connaît depuis quelques années un regain d'intérêt. La porte Mantile et la porte du Capitole de la cathédrale de Tournai, monument inscrit sur la liste du patrimoine mondial UNESCO, figurent parmi les plus intéressants de Belgique. Leur forme trilobée semble relativement exceptionnelle et leur confère tout leur cachet. La sculpture de ces portails du XII^e siècle n'a pas dévoilé tous ses mystères, notamment quant à sa place dans le programme iconographique global de la cathédrale.

Une pré-étude initiée en 2012 pour mieux comprendre leur structure s'inscrit dans le cadre du vaste projet de conservation de la cathédrale. Dans le prolongement de celle-ci et dans la perspective

de leur restauration, le Département du Patrimoine a organisé une rencontre internationale avec la collaboration scientifique de l'IRPA. Ce colloque devait être l'occasion de mettre à jour et approfondir les connaissances des portails dans leurs aspects les plus larges, qu'ils soient techniques, typologiques, stylistiques, iconographiques, tant sur le plan de l'architecture que de la sculpture. La dimension comparative avec des portails contemporains, en France en particulier, a également été au cœur des discussions.

Françoise DUPERROY et Yves DESMET (dir.), *Les portails romans de la cathédrale Notre-Dame de Tournai. Contextualisation et restauration* (Études et



Documents. Monuments et sites, 12), Namur, SPW, 2015, 198 pages, 20 €.

Le vingt-sixième tome du Bulletin de la Commission royale des Monuments, Sites et Fouilles est sorti de presse !

Traditionnellement, le *Bulletin de la CRMSF* est un recueil d'articles, rédigés par des membres de la Commission royale ou des spécialistes extérieurs. Sept articles composent le vingt-sixième tome, principalement consacré à l'architecture du XIX^e et du début du XX^e siècle.

Les jardins d'abbayes prémontrées dans les Pays-Bas autrichiens et dans la principauté de Liège au XVIII^e siècle par Aurélie DORCHY (Titulaire d'un Master en Histoire de l'Art et Archéologie, Université catholique de Louvain).

Cette contribution fait le point sur la connaissance des jardins des seize abbayes de chanoines prémontrés de nos contrées avant la Révolution, prenant en considération les relations entre l'architecture, le paysage, les zones jardinées, la présence de l'eau, etc.

Mémoires et déboires de trois architectes : la restauration de la collégiale Notre-Dame de Dinant par Léopold Schoonejans, Jules-Jacques Van Ysendyck et Auguste Van Assche. Chronique d'un chantier de longue haleine (1855-1903) par Antoine BAUDRY (Titulaire d'un Master en Histoire de l'Art et Archéologie, Université de Liège).

Cette étude a pour but de déterminer une chronologie précise des interventions menées à la collégiale Notre-Dame de Dinant sur près de cinquante années, en identifiant l'apport des différents architectes, les questions posées et les options retenues pour

les travaux de restauration, ainsi que le rôle joué par la Commission royale des Monuments. Cette contribution permet ainsi d'aborder une part peu étudiée à ce jour de l'histoire de la collégiale.

La réfection du piédestal de la statue équestre de Charlemagne en 1897 par Monique MERLAND (Documentaliste, Centre d'Archives et de Documentation de la CRMSF) et Pierre COLMAN (Membre honoraire de la CRMSF, Professeur émérite de l'Université de Liège, Membre émérite de la Classe des Arts de l'Académie royale de Belgique).

Liège recèle sur son territoire une des très rares sculptures équestres de Charlemagne, chef-d'œuvre de Louis Jehotte (1803-1884). Inaugurée le 26 juillet 1868, elle a récemment fait l'objet d'une restauration d'ensemble. C'est l'histoire de la reconstruction de son magnifique socle, en 1897, que cet article relate, sur base de la découverte d'une photographie ancienne au Centre d'Archives et de Documentation de la CRMSF.

Les façades de la rue Pont d'Avroy. Analyse architecturale et ornementale d'un ensemble éclectique à Liège par Aude KUBIAK (Historienne de l'art).

Artère emblématique de la Cité ardente, le « Pont d'Avroy » compte parmi les endroits les plus fréquentés de la Cité ardente depuis plus de cent ans. Dans son article, l'auteur en détaille les spécificités architecturales. De la rue étroite et sombre du XVIII^e siècle, on ne peut plus rien deviner aujourd'hui, tant les constructions « modernes » aux riches façades monumentales, échelonnées de 1885 à 1907, sont venues transformer les lieux.

Le Nouveau Kursaal de Namur, par Georges Hobé (1905-1914). Principes décoratifs de l'intérieur par Raymond BALAU (Architecte urbaniste).

Depuis l'incendie qui a frappé le Casino de Namur en 1980, il ne reste pas grand-chose de ce qu'ont été les espaces intérieurs du bâtiment conçu par l'architecte

Georges Hobé (1854-1936) et réalisés de 1909 à 1914. Cet article se veut un complément d'information par rapport aux éléments relatifs à l'enveloppe extérieure du bâtiment, déjà exposés par l'auteur dans d'autres publications.

Les créations de l'atelier Osterrath de l'entre-deux-guerres aux années soixante : des vitraux à joints de plomb aux compositions en dalles de verre à joints de béton par Dr Isabelle LECOCC (Chef de Travaux, Institut royal du Patrimoine artistique, Bruxelles).

L'atelier Osterrath, firme liégeoise active de 1872 à 1966, est le plus ancien et le plus actif des ateliers de maîtres verriers en Wallonie. Ses réalisations durant un siècle sont d'une importance considérable pour l'art du vitrail en Belgique. Les vitraux modernes décrits dans cette contribution sont aujourd'hui souvent menacés de destruction et l'auteur souhaite ainsi susciter une prise de conscience de l'importance de ce patrimoine peu connu, pourtant digne d'intérêt.

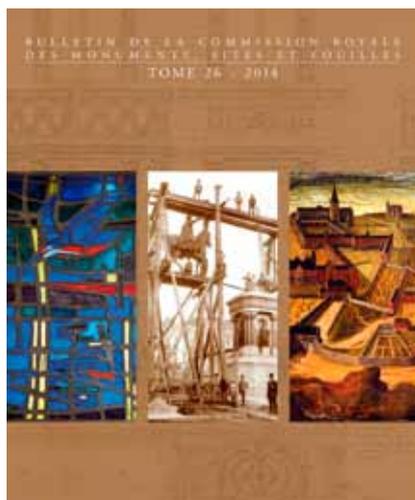
Un champ clos dans la Cité ardente : le patrimoine bâti par Pierre COLMAN (Membre honoraire de la CRMSF, Professeur émérite de l'Université de Liège, Membre émérite de la Classe des Arts de l'Académie royale de Belgique).

L'auteur passe en revue, sans concessions, une série de réalisations architecturales et de restaurations, récentes ou moins récentes, sur le territoire de la Ville de Liège, véritable petit « laboratoire » d'expériences patrimoniales, aux succès assez divers selon lui...

Un volume *in-quarto*, 156 pages, 61 illustrations couleurs et 68 noir et blanc. Prix : 25 € (hors frais de port). En vente via la boutique en ligne du site internet de la CRMSF :

www.crmsf.be/fr/boutique-en-ligne.

Pour tout renseignement complémentaire, contacter le Secrétariat de la CRMSF (rue du Vertbois 13c à 4000 Liège • tél. +32 (0)4/232 98 51 ou 52 • fax : +32 (0)4/232 98 89 • info@crmsf.be).



Un chantier sublimé : le Centre Keramis entre dans la collection « Visions. Architectures publiques »

La Louvière est l'une de ces villes européennes littéralement façonnées par l'industrie locale : alors simple hameau, elle connaît un formidable essor urbain après l'installation, en 1841, de la Faïencerie Boch. De l'usine de 17 ha ne subsiste aujourd'hui qu'un atelier de 1.000 m², abritant trois fours bouteilles classés comme monument, qui sont au cœur, au sens propre comme au figuré, du Centre de la Céramique de la Fédération Wallonie-Bruxelles. Bien plus qu'un sanctuaire, riche d'une collection de milliers de pièces, Keramis est avant tout un espace de création, à l'image du magnifique bâtiment conçu par le collectif d'architectes Codelenovi, subtilement capturé par la photographe Marie-Noëlle Boutin (voir *La Lettre du Patrimoine*, n° 38, page 1).

Fort de son implication humaine avec les anciens travailleurs du site, l'écrivain Daniel Adam ouvre ce livre, suivi par Ludovic Recchia qui a porté l'ambition du projet depuis ses débuts, la doctorante Charlotte Lheureux qui revient sur les enjeux du concours d'architecture, le regard du critique d'architecture Maarten Delbeke, le dessin averti de Jochen Gerner

et enfin, le propos du curateur d'art Benoît Dusart autour de l'œuvre du plasticien Jean Glibert qui a ceint le bâtiment d'une peau morcellée.

La collection « Visions. Architectures publiques » est née de la volonté de promouvoir l'architecture publique en Wallonie et à Bruxelles, en développant les relations que l'architecture entretient avec la photographie et l'écriture. Offrir une approche du langage architectural dans ses différentes facettes : le regard d'un photographe, la perception d'un auteur, le témoignage de l'utilisateur, la critique d'un spécialiste, l'entretien avec les concepteurs, soit autant de portes d'accès que chacun peut emprunter selon son expérience ou son désir. Depuis 2002, la collection est dirigée au rythme d'une sortie par an ou tous les deux ans.

Collectif Codelenovi et Marie-Noëlle Boutin, *Le Centre Keramis. La Louvière* (« Visions. Architectures publiques », 11), Bruxelles, Fédération Wallonie-Bruxelles, 2015, 112 pages, 19 € (édition bilingue français/anglais).



Plus d'informations :
www.infrastructures.cfwb.be

Un second volume des Guides d'architecture moderne et contemporaine disponible

Ce second *Guide d'architecture moderne et contemporaine* centré sur Mons et le cœur du Hainaut propose, comme l'avait fait en 2014 le volume consacré à Liège, une autre vision de l'architecture au travers d'une sélection de plus de 250 exemples, illustrés de plans et de nombreux clichés, commentés par près de 50 auteurs. Ces projets sont le fruit de la modernité revisitée à chaque époque par les architectes, de l'Art nouveau à aujourd'hui : programmes modestes ou réalisations d'envergure, commandes privées et bâtiments publics.

Cet outil à la fois culturel et touristique a été réalisé dans un esprit de vulgarisation. Il vise en

effet un lectorat large (intéressé par l'architecture contemporaine, le patrimoine, l'histoire locale, l'histoire urbaine, etc.) tout en s'inscrivant comme référence pour le spécialiste (bibliographie et index, public universitaire et institutionnel, architectes). Plusieurs projets ont un statut presque inédit, de par l'oubli dont ils ont fait l'objet (architecture des années 1930 et 1960) ou parce qu'ils sont présentés pour la première fois. Ce volume est réalisé en partenariat notamment avec la Faculté d'architecture et d'urbanisme de l'Université de Mons.

D'une manière générale, la collection « Guides d'architecture moderne et contemporaine » invite à la (re)découverte de projets représentatifs de l'histoire de l'architecture et de la création contemporaine à Liège, Mons et Cœur du Hainaut, Charleroi (2016), Tournai et Wallonie picarde (2017). L'ambition culturelle de la collection est de permettre au lecteur de s'approprier la modernité d'un héritage bâti en Wallonie et à Bruxelles, portée par des éditeurs (Cellule Architecture de la Fédération Wallonie-Bruxelles et les éditions Mardaga) et par leurs partenaires.

Lamya BEN DJAFFAR et Isabelle DE SMET (dir.), *Guide d'architecture moderne et contemporaine (1885-2015)*,



Mons & cœur du Hainaut, Bruxelles, Mardaga et Cellule Architecture de la Fédération Wallonie-Bruxelles, 2015, 336 pages, 35 €.



Un sgraffite de la rue Grandgagnage à Liège lors de sa restauration en 2001 © IPW

Un répertoire des sgraffites de la ville de Liège désormais en ligne

Liège, comme de nombreuses villes wallonnes, possède une belle collection de sgraffites qui jusqu'à présent, n'avait pas été totalement répertoriée. C'est à présent chose faite. Ce patrimoine bien particulier dispose à présent d'un répertoire complet, en ligne sur le site de la Ville

de Liège : www.liege.be/urbanisme/publications/repertoire-des-sgraffites-de-liege. Indépendamment de la connaissance de ces décors, cet inventaire se veut un outil de sensibilisation. Il a en effet pour vocation d'attirer l'attention sur ces derniers en vue d'en assurer la préservation.

Faire vivre le folklore !

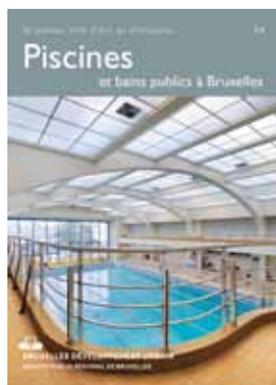
La Ducasse de Mons est une fête pluriséculaire dédiée aux deux saints de la ville (sainte Waudru la fondatrice et saint Georges le tueur de dragon) attendue chaque année avec impatience par les Montois. Durant la seconde moitié des années soixante, cette fête connaît une période creuse, pendant laquelle elle est entachée de violences tandis que la participation s'amoindrit. Mais, dans les années septante, elle retrouve progressivement sa popularité d'antan, jusqu'à atteindre des niveaux de participation inégalés jusque-là. Tandis que la Ducasse connaît cette ascension spectaculaire, de nombreux éléments constitutifs de la fête sont transformés. Le déroulement du cérémoniel officiel et sa scénographie, les formes de participation à la

festivité et les jeux qui la ponctuent ont tous connu des transformations notables jusqu'à nos jours. Si les premières dynamiques de transformation festive émanaient des autorités administratives et associatives gérant la fête, d'autres catégories de participants ont rapidement acculé à celle-ci leurs propres inventions. Cet ouvrage décrit ces innombrables transformations en tentant de comprendre les dynamiques sociales qui en sont la source.

Aurélien BAROILLER, *Faire vivre le folklore. Dynamiques de transformation de la Ducasse de Mons* (Collection d'études d'ethnologie européenne, 3), Bruxelles, Fédération Wallonie-Bruxelles, 2015, 272 pages, 15 €.



De nouvelles publications sur le patrimoine bruxellois



Les piscines et bains publics au cœur d'un nouveau numéro de « Bruxelles, Ville d'Art et d'Histoire »

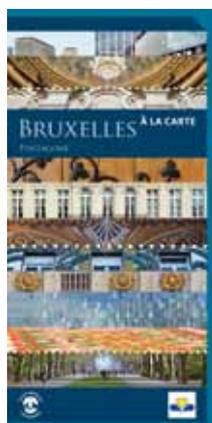
Si chaque commune wallonne et bruxelloise ou presque dispose

de sa piscine publique, ce simple fait ne doit pas faire oublier qu'il y a un peu plus d'un siècle ce n'était pas le cas. Et si elles sont à présent un lieu de délasserment ou sont fréquentées dans un but sportif, les premières piscines ont été aménagées pour des raisons d'hygiène. Ce nouveau numéro de la collection « Bruxelles, Ville d'Art et d'Histoire » présente ces infrastructures et leur histoire en abordant tour à tour les aspects liés à l'architecture et l'ingénierie technique mais aussi aux sports, à la mode et à l'émancipation sociale.

Marie RESELLER, *Piscines et bains publics à Bruxelles* (Bruxelles, Ville d'Art et d'Histoire, 54), Bruxelles, Direction des Monuments et Sites, 2015, 48 pages, 7,50 €. L'ouvrage est téléchargeable gratuitement sur www.patrimoine.brussels où sont présentées les autres collections éditées par la Direction des Monuments et Sites de la Région de Bruxelles-Capitale.

La collection « À la carte » s'enrichit de deux nouveaux numéros

Cette collection d'itinéraires propose de découvrir les trésors du patrimoine, qu'il s'agisse du petit patrimoine ou de réalisations plus monumentales. Grâce à cette collection de cartes-promenade, les communes bruxelloises se dévoilent ainsi sous leur meilleur jour. Après les 18 premières communes bruxelloises, c'est au tour de Bruxelles Pentagone et Bruxelles Extension Est de sortir de presse.



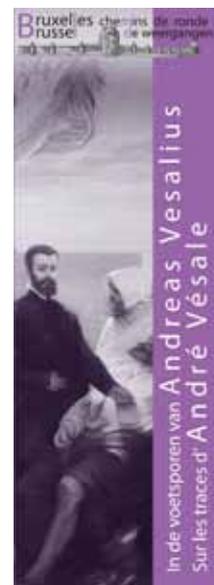
Le cœur de Bruxelles se découvre au gré de promenades qui arpentent le quartier Royal et les Marolles jusqu'au centre-ville ou partent de l'ancien béguinage pour suivre les traces d'une rivière disparue et les vestiges de l'ancien port. Pour les plus jeunes, la Grand-Place dévoile de façon ludique l'histoire que racontent ses façades. Pour Bruxelles Extension Est, deux quartiers importants sont mis à l'honneur : le quartier Léopold et le quartier des squares. Une promenade est consacrée au passé aristocratique du quartier Léopold, à ses mutations en tant que siège des institutions européennes et aux vestiges d'un jardin zoologique disparu. La seconde parcourt

le quartier des squares et ses trésors architecturaux, avant de gagner le parc du Cinquantenaire pour un jeu « avant-après ».

La collection « Bruxelles Chemins de Ronde » part sur les traces d'André Vésale

Cette promenade dans le quartier des Minimes met en lumière un quartier qui abritait la maison de Vésale (1514-1564), célèbre anatomiste et médecin à la cour de Charles Quint et de Philippe II. Cette propriété se trouvait entre la place Poelaert, les rues de la Régence, des Minimes et de l'Arbre, avant d'être partagée entre l'hôtel de Mansfeld-Bourbonville (l'actuel hôtel de Merode) et le couvent des Minimes dont il ne subsiste que l'église.

Les cartes-promenades et les « Chemins de Ronde » sont disponibles gratuitement aux Halles Saint-Géry (place Saint-Géry, 1 à 1000 Bruxelles) et au BIP (rue Royale, 2-4 à 1000 Bruxelles) ou téléchargeables sur www.patrimoine.brussels.



« Millenium »

Deux spectacles historico féériques pour fêter le millénaire des collégiales Saint-Jacques et Saint-Barthélemy à Liège. Véritables « opéras monumentaux » dont l'acteur principal sera l'édifice lui-même conjugueront artistes, performances, danses, projections à 270°, théâtre, effets spéciaux.

Une création de Luc Petit et Michel Teheux, du 15 au 18 octobre 2015.

À Saint-Barthélemy : « Et la pierre devint esprit », Opéra d'images du 15 au 18 octobre de 19h à 21h30, toutes les 30 minutes

À Saint-Jacques : « Les Imaginaires » - spectacle au pluriel, le 15 octobre à 19h15 et 20h30 et du 16 au 18 octobre à 19h15, 20h30 et 21h30

Quelques activités organisées par le comité Patrimoine et Histoire de la FABI

Visite à Gand le vendredi 11 septembre 2015

La matinée sera consacrée aux ponts suspendus du Prof. Vandepitte (exposé introductif et visites sur place) et l'après-midi à une visite du chantier de restauration de la Boekentoren de l'Université de Gand (Architecte Van de Velde). Pour plus d'informations sur la visite : info@fabi.be.



© B. Espion

Les métaux ferreux dans la construction de la Révolution industrielle à l'entrée dans l'ère de l'acier

Le 20 octobre prochain aura lieu aux Moulins de Beez la deuxième demi-journée du cycle consacré aux métaux ferreux dans la construction, des origines au milieu du XX^e siècle. Au cours de ce cycle seront

successivement abordées la période préindustrielle, la première puis la seconde moitié du XIX^e siècle, les structures mixtes (fer/maçonnerie, fer/verre, fer/charpente bois) et la première moitié du XX^e siècle.

La première demi-journée de ce cycle a eu lieu le 24 février dernier. Il y a été question du fer dans la construction avant l'ère industrielle. La demi-journée du 20 octobre sera consacrée aux métaux ferreux dans la construction de la Révolution industrielle à l'entrée dans l'ère de l'acier (vers 1860). Au cours de cette deuxième demi-journée il sera également question de l'élaboration des matériaux, de leur transformation, des typologies structurales, des systèmes d'assemblages, etc. De nombreux exemples de réalisation seront présentés.

Comité scientifique: Q. Collette (VUB) - B. Espion (ULB) - M. Provost (ULB - Origin) - I. Wouters (VUB). Comme les précédentes demi-journées, celle-ci s'adresse aux ingénieurs, ingénieurs architectes, architectes, historiens, historiens de l'art, maîtres d'ouvrage publics et privés, entrepreneurs intéressés par le patrimoine culturel immobilier. Plus d'informations sur le cycle de demi-journées : info@fabi.be.

Michel PROVOST,

Président du Comité Patrimoine et Histoire de la FABI

« Des levés, pourquoi ? » (Beez, 27 novembre 2015)

Cette journée d'étude, la quatrième organisée conjointement par le comité FABI Patrimoine et Histoire et l'Institut du Patrimoine wallon, sera consacrée aux levés et représentations du patrimoine, tant dans le visible que dans l'invisible. Elle s'adresse aux ingénieurs, ingénieurs architectes, architectes, historiens, historiens de l'art, maîtres d'ouvrage publics et privés ou entrepreneurs intéressés par le patrimoine.

Après quelques exposés généraux qui traiteront de théorie, de méthodes et types de relevés disponibles pour les praticiens en restauration notamment, de nombreux exemples belges et étrangers seront présentés. Il sera notamment question de la cathédrale Saint-Paul de Liège ou de quelques monuments bruxellois, de levés de structures souterraines ou lors de fouilles archéologiques, etc.

Pour toute information complémentaire (programme ou détails pratiques) : levés@idpw.be



Musée gallo-romain de Fourvière à Lyon, prototype « Mare nostrum » développé par Pikelus, Museomix 2012 © Musée gallo-romain de Fourvière

ou encore de créer des expériences sensorielles, valoriser les collections « invisibles » et réfléchir à la notion de point de vue.

Curieux ? Les musées restent accessibles durant l'évènement et le dimanche 8 novembre, dès 16h, vous aurez la possibilité de tester les prototypes réalisés. Envie de plus ? Rejoignez la communauté MUSEOMIXBE, prenez part à l'organisation de l'évènement ou devenez, vous aussi, museomixeur !



Céline DUPONT, pour le réseau Archéopass

Plus d'informations : www.museomix.be, www.museomix.org et www.facebook.com/museomixBE

Museomix débarque en Belgique !

À l'ère des hackathons (contraction de hack et de marathon) auxquels succombent les banques, l'industrie médicale ou encore le tourisme, musée et patrimoine ne dérogent pas à la règle et ouvrent leurs portes à ce laboratoire participatif. Durant 3 jours, des personnes aux profils et intérêts variés investissent le lieu et développent, à l'aide de diverses technologies, des dispositifs de médiation innovants.

Museomix c'est une communauté ouverte et diverse de passionnés de culture, de technologies, d'innovation qui partagent une envie d'un musée ouvert, connecté et participatif. Né en France en 2011, d'un petit collectif pluridisciplinaire, la volonté est de faire émerger de nouvelles relations et de faire des musées de véritables laboratoires. Plus encore que le résultat final, c'est l'expérimentation qui est importante.

Museomix, c'est une rencontre de médiateurs, bricoleurs, designers, développeurs, graphistes, communicants, artistes, écrivains, scientifiques, etc., qui se retrouvent au cœur d'un musée pour un marathon créatif, intensif, festif de trois jours. Tous ces museomixeurs croisent la richesse de leurs idées, points de vue, et savoir-faire pour imaginer et construire ensemble, par équipes, des dispositifs de médiation innovants qui proposent de vivre le musée autrement. Durant Museomix, tout est permis, sans angosse des limites financières ou techniques mais



Musée et domaine de Mariemont © Musée royal de Mariemont

dans le respect de la sécurité et de la conservation des œuvres. C'est le règne de l'exploration et l'invention qui deviennent rares dans le quotidien des institutions. Au-delà de l'évènement et la création de ces nouveaux dispositifs, il s'agit bien de développer des nouveaux modes et processus de travail axés sur la co-création et l'intelligence collective pour (re) donner du sens à l'institution muséale.

Museomix c'est un évènement international : tous les ans, début novembre, les participants investissent plusieurs musées dans le monde. Cette année, et pour la première fois en Belgique, le musée de Mariemont (Morlanwelz) et le musée des Beaux-Arts de Gand (MSK) passeront à la moulinette des museomixeurs du 6 au 8 novembre ; en même temps que des musées français, canadiens, suisse ou mexicain. À Mariemont, les équipes seront mises au défi de valoriser le domaine, patrimoine exceptionnel de Wallonie et proposer une meilleure articulation parc/musée,



Entre carrières et chantiers urbains, les Rombaux de Soignies¹



Vieux-Cimetière de Soignies. Le monument funéraire de la famille de Sébastien Rombaux (1817)
© G. Bavay

Parmi les familles qui ont joué un rôle majeur dans l'histoire et le développement des carrières de petit granit de Soignies et des environs, le nom de Rombaux mérite de retenir l'historien et l'archéologue. Il constitue une sorte de fil conducteur dont les traces les plus anciennes remontent à la première moitié du XVIII^e siècle, soit à l'époque où les carrières de pierre de taille connaissent, dans cette localité, leurs premières manifestations.

Grâce notamment à des investigations menées à travers les registres paroissiaux sonégiens du début du XVIII^e siècle (conclusions à paraître dans les Actes du Colloque de glyptographie de Colmar), il a été possible de montrer que les premières carrières susceptibles de livrer des blocs « formatés » et ciselés se mettent en place à Soignies dès 1715. C'est à cette époque que des gisements exploités jusqu'à ce moment dans le cadre de la fourniture de chaux ont été abordés sous l'angle de la production de blocs destinés à tous les aspects de la bâtisse. Soignies s'imposera dès lors comme un acteur de première importance sur le marché montois, marché dont on sait le particulier dynamisme dans tout le courant du XVIII^e siècle (au moins).

Grâce aux précisions fournies par les registres paroissiaux, il est possible dès ce moment d'identifier les professions des individus intervenant comme conjoints, parents, descendants, témoins, parrains et

marraines dans le cadre des actes concernés. Remarquons que ce degré de précision est loin de se manifester dans la généralité des documents du temps. Il apparaît de cette manière que le nombre de personnes dont est dûment attesté le rapport avec les carrières connaît au cours des années une augmentation exponentielle. Ainsi, le nombre de mentions double, pour le moins tous les dix ans. Dès 1740, le quartier ouvrier des carrières est une réalité que les épidémies ne manquent pas de frapper.

La famille Rombaux fait partie de cette première génération. Le 13 août 1736, le premier Rombaux (ou Rombaut) explicitement attesté comme « tailleur de pierres » à Soignies est

Laurent. À cette date, sa femme, Marie-Barbe Brancart donne naissance à une fille qui sera prénommée Marie-Joseph. Dès ce moment, Laurent Rombaux appose une signature qui semble attester du fait qu'il est capable d'écrire. Laurent Rombaux fait partie de ces tailleurs de pierre venus d'Écaussinnes (comme d'autres sont venus d'Arquennes ou de Feluy) pour fournir la main-d'œuvre (depuis longtemps) qualifiée que le tout jeune bassin de Soignies ne pouvait fournir. D'autres enfants peupleront le foyer, dont Jean-François né déjà le 2 août 1734, Marie-Barbe Joseph qui naîtra le 5 mars 1739, Marie-Thérèse le 21 janvier 1742, Paul Joseph le 15 mai 1743. Mais encore Sébastien le 15 juillet 1747, Jean Joseph le 7 juillet 1749 (son père est alors qualifié de « rocteur ») et Jean-François Fidèle le 8 septembre 1755.



Vieux-Cimetière de Soignies. Le monument Rombaux. Détail du couronnement. Les outils traditionnels du tailleur de pierre
© G. Bavay

L'histoire se poursuit à travers les destins particuliers de ces divers enfants. C'est Jean-François qui illustrera l'aspect le plus significatif de ce développement des carrières sonégiennes. Né à Soignies mais établi pour son activité professionnelle dans la paroisse de Saint-Nicolas en Havré à Mons, c'est dans cette ville que, le 3 juillet 1759, il épousera la montoise Marie-Thérèse François. L'un des témoins se nomme Louis-Joseph Derideau et l'on sait que ce nom est celui d'une importante famille de carriers d'Écaussinnes. De nombreux enfants viendront peupler le nouveau foyer. À la naissance de Sébastien Joseph, son père, jusqu'à ce moment identifié comme (simple ?) « tailleur de pierre » l'est comme « marchand de pierres ». Quant au parrain de Sébastien, il porte le nom de Sébastien Joseph Demaret et il est, évidemment, tailleur de pierre. La famille reste fixée à Mons jusque 1770, pour le moins.

C'est ainsi un milieu de tailleurs de pierre montois qui se profile. L'enquête doit encore être poursuivie dans cette direction mais on peut dès à présent retenir ce fait d'une migration de tailleurs de pierre écaussinnois et sonégiens vers les chantiers qui se multiplient alors dans tout l'intra-muros montois. La qualité architecturale dont témoignent tant de demeures mises en chantier dans cette ville dès cette époque atteste de la place que tient la pierre bleue dans l'idéal architectural urbain du temps. À cet égard, il semble particulièrement significatif de voir un « simple » tailleur de pierre s'affirmer comme « marchand de pierres ». Tout paraît indiquer que des chantiers de taille existent alors loin du gisement sonégien et que des « entrepreneurs » y importent de la pierre qui sera taillée ou à tout le moins ajustée et installée sur place.

L'examen des façades montoises révèle de son côté un grand nombre d'occurrences de la marque « R » qui semble bien être le versant architectural de cet épisode de l'histoire de la famille Rombaux.

Pendant ce temps, les autres enfants et descendants de Laurent Rombaux continuent à graviter autour du quartier des carrières à Soignies. L'un d'entre eux doit avoir été au service des Wincqz. Peut-être machiniste de la pompe à feu que Thomas Wincqz installe au plus tard en 1785 au croisement de la chaussée des Carrières et du Bercely, c'est un Rombaux qui, en tout cas, habitera cet immeuble lorsqu'il sera converti en habitation dès 1806.

La trace la plus spectaculaire de l'histoire des Rombaux à Soignies est le remarquable monument funéraire qui se dresse aujourd'hui encore dans un coin du Vieux-Cimetière de cette ville. Ce monument s'affiche comme l'affirmation de la réussite de toute une famille. Monument familial mis en place en 1817, il rappelle le couple formé par Jean-François Rombaux et Marie-Thérèse François. Mentionné à la première ligne (et apparaissant ainsi comme l'ancêtre de référence), Jean-François, mort le 20 janvier 1794, est qualifié de rien moins que de « maître



Détail de l'inscription. Les parents, l'épouse et les enfants de Sébastien Rombaux © G. Bavy



Détail de la tête de mort au bas de l'inscription funéraire © G. Bavy

de carrières ». Ainsi se trouve franchi le dernier degré de l'ascension familiale : d'un ancêtre mort à Écaussinnes est né Laurent, tailleur de pierre puis rocteur à Soignies. Le fils de ce dernier, né à Soignies, s'est « expatrié » vers les chantiers montois où il sera successivement qualifié de tailleur de pierre puis de marchand de pierre. Il meurt en 1794, reconnu dès ce moment comme maître de carrières. On ignore malheureusement comment s'est opérée la transition entre l'entrepreneur montois et le « propriétaire » sonégien. C'est Sébastien, le fils né le 14 juin 1768, qui poursuit la lignée. En 1800 ou 1801, il a épousé Marie-Barbe Scoumanne, née à Houdeng-Aimeries le 11 septembre 1780. À cette génération naîtront encore de nombreux enfants. Pas moins de dix en fait dont le premier, Pierre-François, voit le jour le 10 novembre 1801 et le dernier, Jean-Baptiste, le 2 mars 1817.

Cette année 1817 est véritablement à marquer d'une pierre (noire) dans l'histoire de la famille. Le 28 septembre décède Marie-Thérèse François, la mère de Sébastien. Deux mois plus tard, c'est au tour de sa femme, Marie-Barbe Scoumanne qui a donné le jour neuf mois plus tôt à Jean-Baptiste, leur dernier enfant. L'homme se trouve de cette manière à la tête d'une famille particulièrement nombreuse dont les

membres connaîtront des destins divers. L'aîné des enfants, Pierre-François décèdera à Horrues en 1857. C'est lui qui assurera jusqu'à cette date l'exploitation d'une carrière de calcaire viséen qui se marque toujours dans le paysage à travers un trou de carrière en bord de Senne, des fours à chaux aujourd'hui envahis par la végétation et un moulin d'exhaure, le seul dont le fût de maçonnerie se soit conservé dans un environnement de carrière. Quant au benjamin, Jean-Baptiste, ingénieur réputé, établi un temps à Turin, il décèdera à Florence le 16 avril 1886.

De ce monument particulièrement symbolique du développement des carrières de Soignies au début du XIX^e siècle, on retiendra le fronton frappé des armes ou, plutôt, des outils traditionnels et désormais symboliques du tailleur de pierre. On retiendra également cette figuration de sainte Barbe dont l'histoire est généralement associée à celle des carriers et de tous ceux qui utilisent la poudre. C'est là évidemment un hommage de Sébastien à son épouse disparue cette année-là. Et ce n'est évidemment pas pour rien que le monument porte le millésime 1817.

En ce début du XIX^e siècle, les carrières Rombaux connaissent un développement qui reste à la mesure du temps. Ainsi, en 1812, Sébastien exploite deux carrières qui emploient respectivement trente et dix ouvriers. Pendant ce temps, Jean-François Rombaux en emploie douze tandis que Grégoire Wincqz n'en emploie qu'une vingtaine...

Ces chiffres vont véritablement exploser dans les décennies suivantes, atteignant vers le milieu du siècle plusieurs centaines de travailleurs (tandis que le quartier connaît une urbanisation de plus en plus rapide). À la fin du XIX^e siècle, le « parc » des carrières sonégiennes occupera plus de 2.700 personnes.

De manière particulièrement précoce, l'entreprise de la famille Rombaux se transformera en société anonyme. Jusqu'au tout début des années 2000, en témoignait encore la pierre qui se trouvait au-dessus de la porte des bureaux de la société, au point de rencontre de la Senne et du chemin Mademoiselle Hanicq.



Horrues. Moulin de la Rouge. Sur la vanne du moulin, à deux pas de la carrière, inscription « SB Rombaux 1831 » © G. Bavy

Cette pierre portait l'inscription « Société anonyme pour l'exploitation des Carrières Rombaux »². Malheureusement, cet immeuble a été abattu pour faciliter la manœuvre des camions et des véhicules dans le périmètre de la gobeletterie Durobor. De cette manière, c'est la dernière trace matérielle de l'ancien siège d'extraction qui a disparu du paysage sonégien. Une vue de la Belgique industrielle rappelle l'ampleur et le degré d'organisation atteints par cette société au milieu du XIX^e siècle. Scierie et pompe d'exhaure y sont actionnées par des machines à vapeur qui trahissent une fois de plus le caractère précoce et vigoureux de la mécanisation des carrières de Soignies au XIX^e siècle.

Gérard BAVAY



Horrues. Ancienne carrière Rombaux. Le seul fût de maçonnerie d'un moulin d'exhaure dans le patrimoine carrier en Wallonie © G. Bavy

¹ Nous avons, dans le cadre d'une étude publiée en décembre 2000, fait le bilan de l'histoire des carrières Rombaux, principalement dans le courant du XIX^e siècle. Nous y abordons les questions relatives aux traces disséminées dans le paysage du bassin carrier sonégien. Nous nous attachons plutôt ici à l'histoire et à la personnalité de ceux qui, dès le XVIII^e siècle, établissent les bases de cette société industrielle. On verra donc G. BAVAY, *Lecture d'un palimpseste : la carrière Rombaux à Soignies dans Le Musée de la pierre de Maffle. Bulletin périodique de l'asbl Les Amis du Musée de la Pierre*, n° 15, décembre 2000, p. 56-82. Nous renvoyons également, pour ce qui concerne le contexte général, à G. BAVAY, *Historique des carrières de Soignies, des origines à 1900 dans L'industrie de la pierre en Belgique de l'ancien régime à nos jours* dans *Études et documents du Cercle royal d'histoire et d'archéologie d'Ath et de la région*, t. 1, Ath, 1979, p. 155-197. Le rôle particulier joué par les Rombaux dans le développement des carrières sonégiennes est abordé dans G. BAVAY, *Naissance d'un bassin carrier. Chauffourniers et tailleurs de pierre à Soignies dans la première moitié du XVIII^e siècle* (à paraître dans les *Actes du Colloque international de glyptographie de Colmar*, juillet 2014).

² Cette société anonyme, la plus ancienne attestée dans le bassin sonégien, a été créée par un acte passé chez le notaire Baudalet (Mons), le 1^{er} novembre 1838. À la fin du XIX^e siècle, la société accumule les pertes et malgré une refonte des statuts intervenue en 1891, force est de mettre la société en liquidation (octobre 1903). Le 17 février 1908, les immeubles sont cédés à la S.A. des Carrières et de la Sucrierie Pierre-Joseph Wincqz (H. BOSSEAU, « Maîtres », et ouvriers de carrières aux Écaussinnes, à Soignies et à Neufvilles (1900-1910), *Mémoire de licence (ULB, 1981)*, p. 216-220).

DU CÔTÉ DES MÉTIERS DE LA PIERRE...

Le futur Pôle des métiers de la pierre à Soignies



© IPW



© IPW

Une première activité labellisée « Soignies » s'est déroulée du 16 au 18 juin 2015 au Centre des métiers du patrimoine « la Paix-Dieu » (IPW) à Amay dans le cadre de la mise en place du futur Pôle des métiers de la pierre à Soignies. En effet, ce Pôle qui sera aménagé dans les bâtiments de l'ancienne Grande Carrière Wincqz à Soignies, ouvrira ses portes dès l'année académique 2016-2017 et regroupera l'IFAPME, l'IPW, le FOREM et le CEFOMEPI ainsi que d'autres partenaires.

Cette activité était destinée à rassembler les opérateurs de formation ainsi qu'une série d'acteurs du secteur de la pierre. Après une œuvre commune réalisée par les formateurs de l'IFAPME, du FOREM et de l'IPW sur l'escalier du colombier de la Paix-Dieu les 16 et 17

juin, une journée de « tables rondes » s'est déroulée le jeudi 18 juin. Une quarantaine de participants étaient présents. L'objectif était d'échanger sur le contenu des formations en lien avec le secteur et d'aborder les aspects organisationnels du futur Pôle ainsi que les partenariats envisageables.

Les participants à ces tables rondes ont notamment souhaité que certains métiers soient mieux valorisés et que de nouvelles formations soient mises en place. Il a été pointé la nécessité de sauvegarder les techniques traditionnelles en même temps que de promouvoir les nouvelles technologies, notamment avec les machines numériques. Des groupes de travail continueront leurs réflexions sur différents thèmes (communication, partenariats, veille, sensibilisation des jeunes, etc.) dans les prochains mois.

À Soignies, la première phase du chantier de restauration et de réaffectation des bâtiments de la Grande Carrière Wincqz se poursuit. Elle concerne la grande scierie (futurs ateliers), les bureaux (futur pôle administratif du site) et la remise à locomotives (futur local technique).

Entamés en décembre 2014, ces travaux se sont d'abord concentrés sur le dégagement minutieux du sol d'origine de la grande scierie et de son système d'évacuation des eaux de sciage. Le relevé et leur analyse par les archéologues permettront de mieux comprendre le fonctionnement du bâtiment et son évolution technique (voir en page 12).

Les entreprises de construction travaillent à présent à la restauration de la charpente et de la couverture de



© IPW

la scierie ainsi qu'à la consolidation des maçonneries des bureaux et des murs de clôture. L'ancienne remise à locomotives est en cours d'achèvement.

Des prototypes de châssis et volets ont été approuvés et viendront prendre place dans les baies de la scierie dans les prochaines semaines.

La métamorphose du site est en cours et aboutira dans une année à l'ouverture des premiers ateliers et classes du Pôle des métiers de la pierre. Depuis fin mai dernier, le projet s'est encore renforcé grâce à l'octroi de subsides FEDER dans le cadre du programme de cofinancement 2014-2020.

Pour tout complément d'information, contactez l'Institut du Patrimoine wallon (Sébastien Mainil : +32 (0)81/654 144 • infoipw@idpw.be).



© IPW

Mobilité des apprentis tailleurs de pierre en Belgique

Un séjour au Centre des métiers du patrimoine de l'IPW « la Paix-Dieu » en Wallonie, dans le cadre des Actions de Mobilité « Leonardo Da Vinci » du Conseil de l'Europe et de l'Association ouvrière des Compagnons du Devoir de la province Languedoc-Roussillon, représentée par le CFA en Taille de Pierre de Nîmes.

Situé dans le cadre idyllique d'une ancienne abbaye cistercienne, le centre de la Paix-Dieu nous a accueillis pendant trois semaines pour nous permettre de pratiquer la taille de la pierre dure. L'objet du stage était l'étude de l'escalier et la taille de marches avec astragale sur le nez et son retour, sous faces débillardées, destinées à être posées dans un ancien colombier de la Paix-Dieu récemment restauré. Le matériau utilisé fut la pierre de Soignies, pierre bleue de Wallonie.

Notre première semaine en Wallonie fut consacrée à des visites de carrières fort passionnantes avec Francis Tourneur, Docteur en géologie. Cette science, bien souvent indigeste pour nous, tailleurs

de pierre, fut un formidable moment de convivialité et d'écoute de la part des douze apprentis. Ils ont apprécié ces moments ludiques en pleine nature pour leur expliquer la formation des roches. Personne passionnée, profondément humaine et humble dans ses explications, que Francis en soit encore remercié. Nous conserverons en nos mémoires ses cours sur la pierre et le marbre.

Pierres à bâtir, pierres tombales, pierres à raser, pierres à paver, pierres à sculpter, la Wallonie livra tout cela à travers l'Europe jusqu'à Versailles. Dans son admiration à Charles Garnier, Victor Horta, architecte, affirmait que les marbres sont pour l'architecture une des ressources les plus précieuses car ils donnent l'envie et l'éclat. « La pierre, disait-il, c'est l'élément masculin de l'art, le marbre c'est l'élément féminin avec sa vivacité, sa coquetterie et sa parfaite élégance. »

Des visites de musées de la pierre aussi. Important qu'ils existent, important que des personnes acceptent de s'en occuper. Ils font partie de la mémoire du métier.

Cela peut paraître étrange à l'heure du numérique mais pour se projeter dans un métier, il faut en connaître le passé. Il apporte des réponses et permet d'en comprendre l'évolution. Un métier, c'est tout un univers à explorer. Merci à celles et ceux qui participent à la conservation de cette mémoire, l'important n'est pas d'en conserver les cendres mais de retransmettre son esprit.

Des visites de monuments, d'entreprises, de cathédrales, notamment celle de Tournai, en cours de restauration. Nous avons eu l'occasion de monter à 60 mètres admirer les différents travaux de restauration.

Des visites de villes le week-end : Bruxelles, Tournai, Waterloo, Liège, Maastricht, Aix-la-Chapelle et la Maison Horta entre autres. Un périple de 1.500 km de découvertes culturelles, architecturales, culinaires, notamment le Peket, boisson locale très prenante. Les jeunes ont également découvert une bière, « La Marbrière », dont nous nous sommes fait un devoir de découvrir les qualités gustatives...



© Chr. Schildknecht

Puis, au cours des deux semaines suivantes, l'objectif était de tailler et poser un minimum de cinq marches dans le colombier. Mais avant cela, des cours de terminologie et de dessin fort enrichissants pour les jeunes, animés par Sandrine Brasseur, dite Liégeoise, Aspirant Tailleur de Pierre du Devoir. Merci à toi pour le partage d'une bière belge accompagnée d'un fromage de Maredsous. Un dessin à l'échelle de l'escalier, avec ses gabarits, afin que chacun puisse tailler sa marche en siporex et la poser dans son mur d'échiffre pour bien comprendre les subtilités de ce qui nous attendait, c'est-à-dire l'implantation, le tracé sur le mur, le refouillement, la pose avec la précision nécessaire caractérisant notre métier.

Suite à la théorie, la distribution des outils particuliers à la pierre wallonne par Christophe Mahy, tailleur de pierre, hors pair de maîtrise et d'une patience lui conférant un relationnel humain avec les apprentis, lui permettant de s'imposer naturellement en retransmettant son amour du métier et du matériau.

Mais avant de tailler les marches, un contact avec la matière s'imposait sur des blocs de pierre froide où chacun devait dresser une face dégauchie, une feuillure, un quart-de-rond afin de se familiariser avec les outils et la matière de façon manuelle. Les jeunes m'ont profondément surpris parce qu'ils n'avaient jamais taillé de pierre dure pour 90 % d'entre eux. Ils n'ont pourtant jamais rechigné, ils se sont investis complètement, créant un contact avec la matière, rendant à la pierre l'amour qu'ils ont pour elle.

Les jours se succédant, les marches en pierre bleue de Soignies se terminaient, avec toujours de la joie et la fierté de pouvoir y arriver. La fatigue gagnait, aussi fallait-il la dominer. Les coups sur les mains les ankylosaient. Du lundi au jeudi soir, grâce aux cours de taille de 20 heures à 22 heures, l'espoir de terminer « leur marche » se concrétisait peu à peu, alors qu'ils se demandaient au premier jour s'ils en seraient capables. Dans l'apprentissage d'un métier, il est important pour y arriver d'être constant dans l'effort. Cela permet de s'analyser dans les moments difficiles, tels que la fatigue, et au final de se dépasser avec la satisfaction du devoir accompli. Y a-t-il plus



© Chr. Schildknecht

belle satisfaction de soi-même ? À les observer, je découvrais leurs sensibilités et leur patience, l'harmonie se dégageait d'eux. Que de beauté à observer. Ils devenaient encore un peu plus tailleurs de pierre, ils se découvraient une « maîtresse ».

La vision qu'a l'homme de métier vis-à-vis de son matériau, la pierre, est un peu comme celle qu'il perçoit de la femme : sous des airs rigides, elle a tout pour plaire. Comme toutes, elle cache des secrets de beauté. Lorsqu'elle s'offre à lui, il faut qu'il sache l'aimer, la respecter..., la sentir et la caresser pour mieux l'apprivoiser. Elle devient alors sa complice, son inspiration. Sa manipulation impose délicatesse et tendresse. Et petit à petit, la personnalité de l'homme de métier déteint sur elle. Il commence tout doucement à la dominer, tout en restant soumis à certains de ses caprices. C'est lorsqu'elle se fait discrète sous une robe d'enduit et de couleur qu'elle incite à ce qu'on la déshabille du manteau artificiel qui la recouvre. C'est à nu qu'elle est la plus belle, à l'intérieur comme à l'extérieur.

Le tracé des queues de marches sur le mur d'échiffre, le refouillement réalisé, la pose des marches commençait après les avoir présentées. Nouvelle surprise : quelques marches devaient être reprises mais de l'ordre infime du millimètre. J'étais à cet instant fier d'eux, fier pour eux d'une telle qualité de taille pour des jeunes de 15 à 18 ans n'ayant que 18 mois d'expérience en leur métier. Mais j'étais finalement à demi surpris, tellement ils étaient en harmonie, en osmose avec leur matériau de prédilection.

La pose pouvait alors commencer. Chaque marche posée dégageait une vision ascensionnelle, une vision de qualité, une vision d'un travail réalisé dans les règles de l'art, avec amour, méritant d'être vu par tout le monde ; une vision que ces jeunes étaient aptes à assurer l'effet subtil de la continuité du métier. Au final, l'objectif fut dépassé avec six marches posées, huit finies et deux pour lesquelles il restait une journée de travail. À deux jours près, le chantier était fini. Les jeunes ont même nettoyé ateliers, caniveaux et outils pour que le lundi suivant un autre stage puisse commencer...

[Le Centre de la Paix-Dieu]



© Chr. Schildknecht

En tant qu'accompagnateur de ces jeunes, cette action de Mobilité restera un grand moment émotionnel de ma vie professionnelle, de par la qualité du groupe et son investissement sans faille dans la réalisation d'un escalier pour l'éternité en pierre de Soignies.

Elle est belle notre jeunesse lorsqu'elle est en projet. Elle n'a pas trouvé une place mais chacune et chacun a trouvé sa place de par et dans son métier.

Cette action a permis à tout le groupe d'acquiescer de l'assurance par le dépassement de soi, de se révéler, de partager ensemble une histoire, une culture, une identité, un projet de vie, de développer le savoir vivre ensemble dans l'esprit compagnonique et celui des actions « Leonardo ».

Toute cette expérience n'aurait pu être aussi positive sans une participation active de l'administration, du personnel, des personnes en cuisine assurant pendant trois semaines des repas de qualité et en quantité suffisante, de l'Institut du Patrimoine wallon de la Paix-Dieu. Lors de la synthèse du stage, nous avons vécu un moment de franche amitié entre le personnel de la Paix-Dieu et nos jeunes en partageant des bières et des gâteaux.

Merci à chacune et chacun, dans vos rôles respectifs et votre complémentarité, de nous avoir accueillis chaleureusement, d'avoir participé à la réussite de ce séjour et à la réussite de nos jeunes parce qu'être accueilli, c'est se sentir attendu, voilà un des secrets de la Paix-Dieu. Merci à vous, Clélia, Julie, Michael, Hugo, les Lucas, la Scotie, les Quentins, Julien, Arthur, Flavio de prendre le relais et de transmettre une passion qui m'est chère compagnoniquement et professionnellement, sur le Tour de France et dans la vie. Respect.

Christian SCHILDKNECHT,
Tailleur de pierre



© IPW

Avis de recherche : toitures en cornus

Débris d'ardoises fichés dans une couche d'argile, la toiture « en cornus » (ou en faisiaux) est une technique de pose très particulière qui tend à disparaître. En vue d'un recensement de ce patrimoine local en perdition, vous pouvez contribuer aux recherches consacrées à cette technique et aux savoir-faire des artisans en nous communiquant des adresses de bâtiment, des

photographies anciennes ou tout autre document.

N'hésitez pas à contacter :
Nadine Babylas : n.babylas@idpw.be
ou + 32 (0)85/410 353
Lambert Jannes : lambert.jannes@spw.be
ou +32 (0)81/332 385

DU CÔTÉ DU MASTER COMPLÉMENTAIRE...

Témoignage : après le Master complémentaire conjoint en Conservation et Restauration du Patrimoine culturel immobilier

Près d'un an après voir remis mon mémoire de fin d'études clôturant mes deux années d'études en conservation du patrimoine, le temps est venu pour moi de faire le point sur ce que le master complémentaire m'a apporté.

Commençons par le désagréable : ce master ne m'a pas permis de décrocher un travail stable dans le secteur du patrimoine. Néanmoins, avant de critiquer l'organisation de ces études, il est important de se poser la question suivante : en aurait-il jamais eu les moyens ?

Laissez-moi m'expliquer : comme le dit l'adage, « la plus belle fille du monde ne peut donner que ce qu'elle a ». Adapté à la situation présente on peut voir les choses de la façon suivante : la plus belle fille du monde, ce sont ces deux très enrichissantes et agréables années de master complémentaire. Ce qu'elle a c'est un programme diversifié, faisant intervenir des spécialistes de tous les aspects touchant au patrimoine (des lois sur les marchés publics aux pathologies pouvant affecter un vitrail du XIII^e siècle en passant par l'étude et la restauration de parcs et jardins anglo-chinois). Ce qu'elle n'a pas, c'est

un pouvoir quelconque sur la conjoncture extérieure ou un contrat déjà rempli et n'attendant plus que votre signature pour le poste de vos rêves.

La situation actuelle dans le secteur du patrimoine et plus largement dans le domaine de la culture est difficile. Les budgets diminuent partout et souvent de manière drastique. En situation de crise économique, les gouvernements se recentrent sur ce qu'ils pensent être essentiel et la culture n'en fait malheureusement pas partie.

Entrez donc dans ce Master complémentaire en connaissance de cause : il vous apprendra énormément, vous permettra de rencontrer les principaux acteurs belges du secteur, de vous rendre compte de la réalité des choses dans toute leur complexité. Par contre il ne vous offrira pas de voie toute tracée vers une carrière professionnelle. Ce sera à vous de trouver, à vous de décider quel sera votre futur et de faire en sorte de l'atteindre.

Personnellement, je suis actuellement employé au sein du service Urbanisme d'une administration communale. Je collabore également

occasionnellement avec un architecte actif dans le domaine du patrimoine. Bien que mon profil atypique d'universitaire ayant travaillé dans la construction m'ait souvent permis de retenir l'attention des employeurs, je suis également persuadé que les compétences acquises lors du Master complémentaire m'ont été et me seront encore utiles dans ma carrière professionnelle si celle-ci continue dans la conservation des monuments historiques.

Ce master offre un panorama intéressant du secteur et une occasion presque unique de rencontrer de nombreux intervenants actifs à divers niveaux dans ce secteur. Je crois néanmoins qu'il est bon de posséder d'autres savoirs ou techniques spécifiques à faire valoir lors d'un entretien d'embauche. Néanmoins, le fait qu'il soit complémentaire le dit dès le départ. Assurez-vous donc de continuer à vous former, de vous diversifier au maximum ou au contraire de vous spécialiser et de consolider vos bases. De cette façon, vous aurez en main toutes les cartes nécessaires pour vous rendre indispensable.

Colin HERPIGNY

Un Master complémentaire en pleine révision pour un impact encore plus pertinent

Tout à fait indépendamment de notre bonne volonté et tout particulièrement indépendamment de l'engagement porté par l'Institut du Patrimoine wallon, véritable ensemble de la formation interuniversitaires en conservation et restauration du patrimoine culturel immobilier, pour répondre aux exigences du décret Marcourt qui prendra cours pour les master de spécialisation en septembre 2016, aucune nouvelle inscription en première année d'étude ne pourra être prise en septembre 2015.

Les instances universitaires profitent de l'opportunité pour travailler à l'amélioration du programme répondant aux évaluations déjà très positives. En se rapprochant de la réalité du suivi d'un chantier de restauration, la formation sera plus professionnalisante

pour répondre aux demandes du milieu. Les étudiants en deuxième année poursuivront bien entendu leur cursus et le clôtureront brillamment. La séance académique de rentrée et la remise du Prix du mémoire auront lieu le vendredi 25 septembre 2015.



© IPW

Informations pratiques : IPW - Centre des métiers du patrimoine « la Paix-Dieu »,
+32 (0)85/410 365
af.barthelemy@idpw.be
www.masterpatrimoine.be



© IPW

Colloque « La bière dans les abbayes, une histoire revisitée » à la Paix-Dieu le 8 mai 2015

Le Centre de la Paix-Dieu accueillait le 8 mai dernier une manifestation à la thématique originale, « La bière dans les abbayes.

Une histoire revisitée », qui avait pour objet de croiser les sources issues des recherches scientifiques (histoire, archéologie, histoire de l'architecture) sur ce que l'on connaît des bières et des brasseries dans les abbayes avant la Révolution française et les informations sur la production de bières d'abbaye aujourd'hui : leur genèse, leur spécificités, etc., leur succès grandissant auprès du consommateur contemporain. Le public qui a assisté à ce colloque était aussi diversifié que les orateurs et oratrices chargés d'animer la journée. Une septantaine de personnes se sont inscrites, provenant d'horizons

différents : chercheurs, brasseurs, archéologues, ingénieurs brassicoles, architectes, gestionnaires de sites monastiques (valorisation économique et touristique). L'intérêt du public pour les thèmes abordés a été évident : la mise en commun des informations a produit une dynamique de réflexions très enrichissante ! Les actes du colloque seront publiés par l'IPW dans le courant de l'année 2016. De quoi impulser de nouvelles recherches sur cette thématique au croisement de plusieurs champs d'investigation, résolument contemporaine.



DU CÔTÉ DE LA CELLULE PÉDAGOGIQUE...

Quelques brèves de la cellule pédagogique du Centre des métiers du patrimoine avec l'été 2016 en tête

Depuis trois ans, la Fondation pour l'Architecture, située rue de l'Ermitage à Ixelles, est l'hôte et surtout le partenaire pour un stage d'été pas comme les autres. Du 6 au 10 juillet 2015, le thème de l'escalier en colimaçon a été abordé en référence à l'actualité du site de la Paix-Dieu, la réalisation de l'escalier en pierre du colombier. Les apprentis tailleurs de pierre s'en sont donné à cœur joie, entourés d'animatrices des deux institutions. Ils se sont essayés à l'histoire de l'art, à l'architecture, à la taille de pierre avec Marie de Belder, artisane tailleur de pierre, et à l'archéologie du bâti. Les cinq journées étaient rythmées par des animations et des visites proposées par les deux institutions partenaires : réalisation d'une maquette d'un escalier et ses contremarches en sgraffite, visite de la porte de Halle et du quartier d'Ixelles pour ses sgraffites.

L'été 2016... Trop tôt pour y penser ? Sans doute mais c'est avec une certaine impatience que la cellule du Centre des métiers du patrimoine présente, dans cette nouvelle *Lettre du Patrimoine*, le projet « Rencontre de pédagogues autour du patrimoine et de ses métiers » (ou « Comment aborder le patrimoine et ses métiers dans ma classe, mon musée ou sur mon site ? »).

Le domaine de Roosendael est une ancienne abbaye de moniales cisterciennes à Wavre-Sainte-Catherine (Malines), réaménagée en Centre d'accueil pour jeunes. Roosendael propose des « Classes d'abbaye », aux élèves des écoles primaires, et a la volonté d'étendre et d'enrichir ses programmes. Les collaborateurs des deux sites se connaissent depuis une dizaine d'années et se voient régulièrement pour partager leurs expériences et créer des projets tels que le stage « Invitation à passer le pont » organisé en juillet 2013.

Suite à cette expérience positive, les deux équipes pédagogiques souhaitent proposer un nouveau projet en partenariat. Dans le même esprit, un stage de quatre jours à destination des enseignants, animateurs pédagogiques et médiateurs culturels a été imaginé. Le but est de favoriser la rencontre de ces pédagogues autour de la thématique du patrimoine et de ses métiers.

Les objectifs sont multiples. D'une part, la rencontre permet l'échange sur les pratiques pédagogiques de chacun, dans un cadre magnifique, avec des enseignants et des médiateurs issus de différents

horizons linguistiques et géographiques. De plus, le fer de lance de cette semaine d'échanges sera la transmission des savoirs et savoir-faire assurée par des artisans et des historiennes de l'art spécialisés en restauration du patrimoine. Au programme : découverte du site de l'ancienne abbaye de la Paix-Dieu et de ses bâtiments, pédagogie de la découverte à travers l'expérimentation de pratiques de transmission autour du patrimoine, visites de lieux patrimoniaux de la région et participation à un atelier avec un artisan du patrimoine pendant quatre demi-journées. Des workshops et tables rondes seront organisés par les partenaires des deux institutions, autant d'outils utiles aussi bien pour l'enseignant que pour le médiateur/animateur.



© Fondation pour l'Architecture/CIVA 2015

Quelques lignes sur l'année scolaire 2015-2016...

INTENSE. Le mot parfait pour résumer la nouvelle année scolaire qui s'annonce : 32 écoles, 1.200 élèves ou stagiaires, 2 activités « Compagnons en herbe », 47 classes d'éveil au patrimoine, 8 animations pour bacheliers... La Cellule pédagogique est ravie d'accueillir plusieurs nouvelles écoles mais également des classes d'immersion en anglais, de développer un projet sur les décors peints africains.

Dès lors, il reste très peu de places disponibles pour cette nouvelle année scolaire et le calendrier 2016-2017 se remplit déjà.

Pour de plus ample informations, contactez la Cellule pédagogique du Centre des métiers du patrimoine : Sandrine Counson (+32 (0)85/410 355) ou Florence Pirard (+32 (0)85/410 379).

DU CÔTÉ DE LA FORMATION...

Le nouveau programme des stages est disponible dès à présent !

Les stages du Centre des métiers du patrimoine sont accessibles à toute personne ayant le désir d'améliorer ses connaissances dans le domaine de la conservation et de la restauration du patrimoine architectural : artisans, ouvriers, entreprises, architectes, historiens de l'art, gens de métiers, enseignants du secteur et gestionnaires du patrimoine.

Souhaitant coller à la réalité de terrain, le programme 2015-2016 intègre plusieurs nouveaux stages. Du côté des approches théoriques, il s'agit des « Destinées du décor peint : entre patrimoine et modernité ». Bien qu'abondant, ce type de décor reste assez peu abordé. Ce stage pose les questions de sa préservation dans le bâti, notamment lors d'une restauration. Autre nouveauté, le stage « Vitraux - recommandations pour la conservation et la restauration » présente les spécificités de ce matériau sous l'angle de la

rédaction des cahiers des charges préalables aux opérations d'entretien ou de restauration. Enfin le patrimoine original que forment les éléments façonnés en cimenterie rocaille est au cœur du stage « La cimenterie rocaille dans l'art des jardins ».

Nouveau complément du stage dédié à la chaux et à ses multiples utilisations, le stage « Méthodes des étais et vérins hydrauliques (2^e cycle) », inscrit dans la thématique « Chaux et maçonnerie ancienne », invite les futurs stagiaires à procéder à un diagnostic et à proposer les interventions nécessaires dans un cas précis, le mur d'enceinte de la Paix-Dieu. Dans la thématique « Parachèvement et décor », le stage « Les grotesques : dessin et composition » aborde les spécificités de cet ornement, en lien direct avec le stage consacré au stuc-marbre.

Enfin, deux nouveaux stages d'opportunité sur chantiers-école figurent au programme 2015-2016. Il s'agit du stage « Escaliers sur voûte sarrasine » qui s'applique à la poursuite de l'escalier du colombier de la Paix-Dieu et la « Restauration de moulures en stuc (2^e cycle) », stage consacré à la restauration d'une des baies moulurées de l'abbatiale de la Paix-Dieu.

Centre des métiers du patrimoine :
tél. +32 (0)85/410 350 • fax : +32 (0)85/410 380
infopaixdieu@idpw.be
www.institutdupatrimoine.be



À Namur, le centre du visiteur Terra Nova : un autre point de vue sur l'histoire



© J. Verrees

D'une superficie de 80 hectares, la citadelle de Namur est une des plus grandes forteresses d'Europe. Résidence des comtes de Namur au Moyen Âge, s'adaptant progressivement à toutes les évolutions de la guerre, au centre des conflits majeurs en Europe et assiégée par les plus grands, la citadelle conserve des traces de chaque période de l'Histoire. Elle est un livre de pierres ouvert sur le passé. Elle offre aussi un balcon à la vue imprenable sur la ville qu'elle a protégée durant des siècles et dont elle a influencé le développement. Sa reconversion en lieu de villégiature voulue par le Roi Léopold II ajoute à la particularité du site. Mais ce passé mouvementé la rend plus difficilement compréhensible pour le visiteur. Un centre du visiteur livrant les clés de compréhension du site et de son histoire était donc indispensable ! Il a été inauguré début juillet par le Ministre du Patrimoine wallon Maxime Prévot et l'Échevin du Patrimoine namurois Arnaud Gavroy.

À partir de la citadelle et de la ville de Namur, le Centre du visiteur retrace vingt siècles d'histoire militaire et urbaine en Europe. Il présente aussi la géologie et la géographie locales, utiles à la compréhension de l'histoire de la planète, mais aussi à notre histoire humaine. De manière originale, il pose la question de l'avenir de la civilisation urbaine, en faisant le lien entre passé, présent et futur : une question universelle pour toutes les villes du monde.

La visite s'organise comme un voyage dans le temps, de la formation des continents, en passant par toutes les grandes époques jusqu'aux défis de demain. Tel le fil d'Ariane, un ruban de documents et d'images serpente à travers l'histoire namuroise, tantôt sous la forme d'un mur d'enceinte médiéval et de ses tours, tantôt se déliant pour symboliser l'ouverture du site fortifié au tourisme. Il offre de la sorte une



© V. Poppe



présentation dynamique et vivante, avec le support des dernières technologies et d'objets tels que la copie du plan-relief de 1748, de véritables canons du XVIII^e siècle, la maquette du Stade des jeux et une cabine du téléphérique...

Concrètement, le parcours est présenté en cinq thèmes chronologiques :

- la naissance d'un site exceptionnel : géologie, géographie et premiers hommes (de -325 millions d'années à la fin de l'Antiquité),
- le développement d'une ville sous l'œil du comte (Moyen Âge jusqu'en 1421),
- une citadelle au cœur des conflits européens (1421-1860),
- Namur sort de sa coquille (démilitarisation et développement urbain entre 1860 et 1950),
- de la ville fortifiée à la ville durable, le retour des villes (des années 1950 à nos jours).

Le Centre s'adresse d'abord aux touristes. Il a l'ambition d'accroître l'attractivité de la citadelle et de la positionner comme un des sites touristiques incontournables en Belgique pour les visiteurs étrangers. Il intéressera aussi les professeurs et leurs élèves qui trouveront une base d'information originale pour les cours d'histoire, de géographie, d'étude du milieu, de sciences sociales et d'urbanisme. Une classe entièrement équipée est d'ailleurs mise à leur disposition pour prolonger la visite sur place.

Enfin, le Centre invite les Namurois à découvrir ou redécouvrir leur histoire sous un nouveau point de vue, en faisant bien le lien entre leur citadelle, leur ville et l'histoire européenne.

Arnaud GAVROY, Échevin de la Citadelle et Président du Comité Animation Citadelle asbl

Le Centre est ouvert aux individuels 7/7j de 10h à 18h jusqu'au 30 septembre 2015. À partir du 1^{er} octobre 2015, il sera ouvert du mardi au dimanche de 10h à 17h. Fermeture annuelle du 19 décembre 2015 au 3 janvier 2016.

Pour toute information : www.citadelle.namur.be



© V. Poppe

Une publication de l'Institut du Patrimoine wallon (IPW)

Éditeur responsable

Freddy Joris
Administrateur général de l'IPW

Coordination

Stéphanie Bonato

Collaborations

Département du Patrimoine (DGATLPE/SPW),
Commission royale des Monuments, Sites
et Fouilles et associations.

Les articles non signés émanent tous
de collaborateurs de l'IPW,
dont l'Administrateur général
pour chaque éditorial (p. 1).

Mise en page

Sandrine Gobbe

Impression

Lielens et Partners s.a.
Rue Henri Evenepoel, 9 • 1030 Bruxelles
+32 (0)2 / 240 40 40

S'abonner ?

La *Lettre du Patrimoine* est intégralement
téléchargeable sur le site
www.idpw.be

L'abonnement à *La Lettre* est entièrement
gratuit, si vous en faites la demande par
écrit, par fax ou par mail (en aucun cas par
téléphone, s'il vous plaît) auprès de l'IPW à
l'adresse ci-dessous :

**Institut du Patrimoine wallon
Cellule Communication**

La Lettre du Patrimoine

Rue du Lombard, 79

B - 5000 Namur

Fax : +32 (0)81 / 65 48 44 ou 50

Courrier électronique :

lalettre@idpw.be

Vous pouvez également choisir de recevoir
chaque trimestre la version électronique
de cette *Lettre* en en faisant la demande à
l'adresse : lalettre@idpw.be

Ce numéro a été tiré
à 13.000 exemplaires.

Les informations ont été arrêtées
à la date du 15 juillet 2015.

Ce trimestriel est gratuit
et ne peut être vendu.